L'HEUREUSE RÉFORME.

Air : *De la croisée.*

Quittons un instant ma Zulmé,
Ses talens, son goût, sa folie,
Son teint par l'amour animé,
Et sa douce mélancolie.
Cessons un instant nos plaisirs,
Quittons-là pour la forme,
Plus vifs en naîtront nos desirs,
Et chantons la réforme. *bis.*

Concitoyens, il n'en est pas
Ainsi de tout ce qui s'exerce.
Nous nous réformons à grands pas.
Tyrans, erreurs, tout se renverse,
Voilà le fanatisme à bas.
Ce n'est pas pour la forme,
Laissons le sot gémir tout bas,
Moi j'aime la réforme. *bis.*

Le bonnet de la liberté
Contre la mître a fait échange
Pour nous rendre la liberté,
Et nous ne perdons point au change

Tous les hochets du prestolet
Prenant meilleure forme,
De tous côtés vont au creuset,
Ah ! la bonne réforme !

Nous avons admis la raison
En place d'absurdes misères,
Fruits de la superstition
Qui si long-tems berça nos pères.
Ce que tous ces cuistres prêchoient
N'étoit que pour la forme.
Dieu sait ce que tous en croyoient,
Allons à la réforme.

Sans revenus, plus de moyens
D'afficher le libertinage.
Des mœurs, ce sont-là les vrais biens,
Le luxe à bas, on devient sage.
Filles, époux, qu'ils attrapoient

DE LA

PETITE VÉROLE.

PAR LA

MÉTHODE NATURELLE.

Pour éviter les contre-façons, les exemplaires seront revêtus de cette signature.

Coltinet

DE LA PETITE VÉROLE

PAR LA

MÉTHODE NATURELLE,

OU

Des moyens de rendre cette maladie plus souvent bénigne, et de s'en préserver sans le secours de l'inoculation;

AVEC un tableau analytique où l'on expose l'origine, la nature et les causes des différentes espèces de PETITES VEROLES, leurs divisions en ordres et en genres, et leur traitement basé sur ces divisions.

PAR L.-P. COLLINET.

A PARIS,

CHEZ
- CAILLOT, Imprimeur-Libraire, rue du Cimetière-André-des-Arcs, n°. 6;
- MEQUIGNON l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis celle Haute-Feuille, n°. 3;
- CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins;
- VILLIERS, Libraire, même rue.

AN 9.





DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

LA petite vérole, qui depuis plusieurs siècles, est une maladie des plus communes et des plus fâcheuses en Europe, a dû nécessairement fixer l'attention des médecins du dernier âge. En excitant leur émulation, cette maladie a donné lieu à une infinité d'opuscules en forme de recherches, de dissertations, de mémoires et d'examens. On a vu, sur-tout après la découverte de l'inoculation, mille et une productions de ce genre paraître avec enthousiasme, et figurer sur la scène du monde lettré, avec d'autant plus de succès que les auteurs étaient plus recommandables et leurs partisans plus illustres. Je ne parlerai point ici de l'histoire de

cette maladie ni de sa description, données par des médecins qui, à cet égard, n'ont presque rien laissé à desirer. Les écrits de ces derniers ont éclairé les autres dans leurs recherches, et tous nous conduiront peut-être un jour à des découvertes encore plus importantes. Mais, en attendant que celles-ci nous soient démontrées, des inductions nouvelles et propres à détruire quelques préjugés m'ont paru devoir être mises au jour, et j'en hasarde la publicité. Pour entreprendre ce travail, je l'avoue, j'ai moins consulté mes forces que mon zèle; mais uniquement pour appeler l'attention de toutes les personnes intéressées à voir la petite vérole plus souvent simple et régulière, sans employer l'inoculation. Plusieurs médecins avaient apperçu, avant nous, la possibilité de détruire la contagion varioleuse;

plusieurs autres s'en occupent encore dans ce moment, et tous ont proposé ou l'inoculation générale, ou de supprimer la ligature du cordon ombilical (1), ou enfin, de communiquer une maladie nouvelle (la vaccine) (2) encore trop peu connue parmi nous, pour mériter une entière confiance.

Je ne prendrai point de part aux querelles polémiques qui pourraient

(1) Cette opinion, qui ne mérite pas de fixer notre attention, vient d'être renouvellée par le docteur Mesmer.

(2) Un enfant vacciné convenablement, et inoculé après la vaccination, n'a pas pris la petite vérole. Le même enfant, quelques mois après, a été exposé dans un lieu où régnait la contagion variolique, et il vient d'être pris d'une petite vérole spontanée très-confluente. Je ne fais qu'indiquer cette observation, qui sera probablement publiée par l'auteur, qui l'a communiquée de vive-voix.

s'élever dans cette circonstance; et, en laissant au temps à dévoiler la vérité, je ne m'occuperai que des moyens de diminuer le danger et le nombre des petites véroles spontanées, et d'examiner s'il existe dans l'yhgiène une méthode préservative de cette maladie. Tel est le plan de cet opuscule, et s'il remplit notre objet selon nos vœux, on ne pourra pas lui refuser un but d'utilité publique. Il sera difficile de ne pas laisser appercevoir une théorie nouvelle; mais le laconisme du style et la méfiance que doit naturellement inspirer toute espèce de théorie en médecine, la rendront moins fatigante à mes lecteurs.

Pour atteindre le but desiré de rendre les petites véroles spontanées plus souvent régulières, et peut-être même de préserver de cette maladie, il me semble qu'il

suffirait de réunir ou de faire naître un concours de circonstances capables de remplir toutes les indications nécessaires à cet effet, plutôt que de proposer des spécifiques illusoires ou des moyens impossibles.

Disposer d'avance l'esprit et le corps aux approches de la petite vérole naturelle; écarter toutes les causes de complication; employer tous les moyens indiqués pour qu'elle se caractérise simple et régulière; enfin, éloigner des lieux contagieux toutes les personnes susceptibles de contagion, et principalement celles qui ne seraient pas dans les dispositions propres à faire espérer une petite vérole régulière, ne sont-ce pas là des moyens qui rempliraient une partie des indications nécessaires? S'il était donc possible de solliciter à cet égard les soins et la surveillance des Européens, ne

pourrions-nous pas nous flatter de voir diminuer un jour le nombre des victimes de cette cruelle maladie.

Dans mon opinion, les dispositions particulières de l'esprit et du corps aux approches de l'invasion présumée de la petite vérole, rendent cette maladie simple et régulière aussi sûrement que l'inoculation. On convient que pour en obtenir tout l'avantage desiré, il faudrait que ceux menacés d'une mort presque inévitable, s'ils sont atteints de la petite vérole naturelle, pussent être préparés et disposés à recevoir cette maladie sans courir plus de dangers que ceux dont l'heureuse constitution, et des préparations convenables disposent à prendre une petite vérole simple et régulière; mais il est très-probable que le succès est au moins douteux dans ces circonstances, puisqu'il est reçu en inoculation de ne

point inoculer de semblables sujets. Ne serait-ce pas cependant sur ces mêmes sujets qu'il faudrait la tenter de préférence ? Si cette méthode par elle-même diminuait le danger de la maladie; s'il était évidemment prouvé que les dangers, pour ceux dont nous parlons, restent les mêmes indépendamment des bienfaits de la médecine préparante et des ressources de l'inoculation, ne serait-il pas constant qu'il n'y aurait de salut assuré pour ces individus que dans une méthode préservative de la contagion varioleuse ? Alors la pratique de l'inoculation ne présentant qu'un très-faible avantage pour ceux qui n'auraient rien à craindre d'une petite vérole spontanée, n'aurait-elle point l'inconvénient de perpétuer la contagion, et d'exposer continuellement les autres à l'infection ? Une méthode préservative dans tous les

cas, ne serait-elle pas celle par excellence, si l'exécution était reconnue aussi facile qu'elle est possible ?

Il ne suffirait cependant pas de démontrer la réalité de l'existence de cette méthode, et de prouver par le simple raisonnement, à ceux qui pourraient en douter, qu'elle est praticable ; il faudrait encore persuader, afin que, pénétré de son utilité, chacun se prêta à son exécution : car, il ne faut pas se dissimuler ici tous les obstacles. Les préjugés et l'habitude ne sont pas les seules difficultés à vaincre ; le suffrage et l'assentiment des médecins distingués sont également nécessaires et difficiles à obtenir en faveur d'une méthode qu'ils peuvent ne pas admettre, soit que tous, les uns rebutés par les difficultés et les autres persuadés que cette méthode n'existe pas, refusent de tenter les expériences conve-

nables. Leur suffrage d'ailleurs, sans lequel le meilleur plan en ce genre serait inutile, devient sur-tout nécessaire pour préparer et assurer l'exécution d'un plan semblable, dont je cherche ici à développer quelques idées fondamentales. Personne, il est vrai, n'oserait regarder comme infaillible cette autorité que j'invoque ; mais elle servirait beaucoup à disposer les esprits, ce qui n'est pas aussi indifférent à notre objet. Une entière confiance, en calmant les esprits inquiets, éloignerait déjà la contagion, et la plus part de ceux qui seraient exposés à son influence, n'en seraient pas infectés, ou, s'ils en étaient atteints, verraient avec sécurité cette maladie, devenue moins dangereuse, se développer et parcourir tous ses temps d'une manière beaucoup plus régulière. Une parfaite sécurité, en

pareille occasion, a plus d'une fois été le salut du malade; et, s'il faut en convenir, l'inoculation de cette maladie à l'âge où l'on jouit de toutes les facultés mentales, ne doit-elle pas ses plus grands succès à la fermeté d'ame que conserve le malade dans cette circonstance?

Si donc tous les médecins pouvaient admettre en principe; 1°. que dans les mêmes circonstances données, la petite vérole spontanée est aussi bénigne et aussi régulière que celle inoculée; 2°. que les petites véroles de toute espèce, et celles irrégulières sur-tout, étant moins fréquentes et moins nombreuses, la contagion devient d'autant moins forte et moins susceptible de se perpétuer; 3°. que nous ne connoissons point d'exemple en Europe qui prouve la naissance spontanée de la contagion varioleuse; 4°. enfin, que le germe de

la petite vérole n'est pas plus inné que celui des autres maladies contagieuses dont nous sommes exempts, en prenant soin d'éviter leurs miasmes contagieux. Ces principes, dont l'évidence m'est démontrée, une fois admis, et tous les hommes pénétrés de ces vérités, il ne s'agirait plus que de convenir des moyens d'hygiène capables d'arrêter les progrès de la contagion varioleuse : alors tous ceux susceptibles de prendre cette maladie, dirigés par un médecin imbu de tels principes, ne pourraient-ils pas être bientôt dans les heureuses dispositions, ou à ne contracter qu'une petite vérole simple, ou à être préservés de cette maladie? Car dès que les petites véroles seraient plus souvent régulières et les variolés moins nombreux, la contagion ne deviendrait-elle pas nécessairement moins forte, et ne pour-

rait-on pas concevoir l'espoir de faire disparaître un jour la petite vérole de nos climats? Mais, je l'avoue, un changement aussi heureux dans la constitution médicale, ne peut s'opérer que par une continuité de soins et de précautions; à cet effet, n'apperçoit-on pas l'obligation de confier aux médecins toutes les petites véroles, pour assurer le succès de leur traitement, puisqu'il concourre évidemment à diminuer la contagion varioleuse, en rendant plus souvent les petites véroles régulières. Dans les recherches dont je m'occupe, il m'a donc paru indispensable d'établir les causes des différentes espèces de petites véroles et celles de leur complication, comme devant être écartées avec soin, pour servir de moyens sûrs (quoique négatifs) de rendre cette maladie plus souvent simple et moins fréquente;

ce qui suffit, je crois, comme bases naturelles sur lesquelles on peut fonder, sans peine, la méthode dont je parle, et avoir des probabilités de succès.

Nous aurons déterminé ces bases plus sûrement encore; 1°. en parcourant rapidement l'histoire de la petite vérole depuis son origine jusqu'à nous; 2°. en exposant l'opinion reçue sur la nature de cette maladie, en décrivant les caractères des petites véroles simples et régulières, avec la marche à suivre pour en distinguer les différentes espèces et leur complication; 3°. enfin, en développant les causes qui leur donnent naissance.

Si ces réflexions étaient accueillies et si elles étaient reçues, pour mettre en pratique les conséquences qu'elles présentent, quelle que soit l'opinion déjà prononcée en faveur des nouvelles découvertes, d'avance, ne

pourrait-on pas assurer que des hommes qui sont pour la plus part des interprètes de la nature et des ministres de bienfaisance, ne regarderaient pas comme un sacrifice de leur part l'abandon de cette opinion, parce que l'intérêt de l'humanité est la loi suprême de tout homme de bien? D'ailleurs ces réflexions étant le résultat des observations recueillies sur la petite vérole, et des expériences connues sur les matières vénéneuses et contagieuses, je dois avertir que je ne ferai valoir aucune espèce des moyens titrés du nom spécieux d'antidote ou spécifique. Si l'hygiène, qui est l'art de se conserver en santé et de se préserver des maladies, peut nous offrir, dans l'application de ses principes la méhode que nous desirons, je suis fondé à croire qu'elle doit principalement consister dans les

préparations nécessaires pour obtenir des petites véroles spontanées, simples et régulières, dans un traitement capable de terminer heureusement cette maladie, sans la prolonger au-delà de ses périodes naturelles ; que cette méthode enfin doit résulter de ces moyens combinés, et des précautions à prendre de la part des personnes susceptibles de contagion varioleuse.

Dans les préparations de l'esprit, nécessaires à l'objet que je traite, je fais entrer la conviction intime, que la petite vérole n'est pas une maladie inévitable, et que, spontanée dans les mêmes circonstances données, elle est aussi simple et auss bénigne que celle inoculée. La persuasion des ces vérités, en procurant la tranquillité et la sécurité de l'ame, donne le complément à ces préparations. Les dispositions du

corps consistent à maintenir en santé parfaite toutes les personnes susceptibles de contagion varioleuse, pendant les saisons où elle règne avec plus de force. Les soins et les précautions nécessaires pour empêcher sa communication semblent être indiqués par la nature même de cette espèce de contagion; et les moyens connus, employés contre la peste, ne semblent-ils pas plus que suffisans pour arrêter les progrès de la contagion varioleuse.

Ces idées sont, à la vérité, susceptibles d'un plus grand développement, et les données qu'elles renferment sont peut-être aussi susceptibles de fortes objections; mais quand bien même la fin ultérieure qu'elles annoncent présenterait beaucoup trop de difficultés pour entreprendre son exécution, il ne résultera pas moins de ces réflexions l'avantage

de rendre les petites véroles plus souvent régulières et beaucoup moins fréquentes, avantage que l'on doit retirer de la connaissance des causes des différentes espèces de petites véroles, et de celle de leur traitement par la méthode naturelle.

Si du choc des opinions jaillit souvent la lumière, n'est-ce pas du concours des rayons lumineux qu'il en résulte un foyer plus capable de nous éclairer? L'opinion des gens de l'art sur les articles établis comme un résultat des idées que je développe, ne sera donc pas regardée comme une chose indifférente, puisque, si cette opinion nous était favorable, nous continuerions des recherches commencées; et que, dans le cas contraire, nous y renoncerons.

ARTICLES.

1°. L'observation apprend que

dans un sujet sain, bien disposé et exempt des causes de complication, la petite vérole spontanée parcourt ses temps d'une manière régulière, sans danger, de même que celle inoculée dans les mêmes circonstances.

2°. On sait que la contagion varioleuse est de nature à se communiquer très-facilement; c'est pourquoi, dans la pratique de l'inoculation, l'isolement des sujets se fait avec beaucoup de soins, pour ne pas perpétuer la contagion.

3°. Personne n'ignore que c'est particulièrement dans les pays où l'inoculation se pratique, que l'on voit les petites véroles régner presque toute l'année.

4°. Ne sait-on pas encore que les petites véroles, malignes et irrégulières, sont beaucoup moins fréquentes depuis que l'on connaît

mieux la nature de cette maladie ; et que son traitement est plus méthodique ?

Les premiers soins dans la méthode que je cherche, se borneraient peut-être ; 1°. à disposer tellement les choses que toutes les petites véroles spontanées puissent se caractériser simples et régulières par un traitement convenable, et par toutes les circonstances qui peuvent y concourir ;

2°. A écarter des variolés, par des moyens simples et faciles, tout ce qui pourrait perpétuer la contagion ;

3°. A faire cesser celle-ci le plus promptement possible, et à l'affaiblir toutes les fois qu'elle existe, par les moyens indiqués, etc. ;

4°. A tenir les individus susceptibles de contagion dans une parfaite santé pendant sa durée ;

5°. A préparer tous ceux dont l'al-

tération des parties solides ou liquides, ferait craindre une petite vérole compliquée et irrégulière, qui rendrait la contagion plus forte, et d'une plus longue durée ;

6°. A tenter de préférence l'inoculation de la petite vérole sur ceux dont on vient de parler, après les préparations nécessaires pour en voir les résultats ;

7°. A cesser cette pratique pour tous ceux qui n'auraient rien à craindre d'une petite vérole spontanée ;

8°. Enfin, à éloigner des variolés et des personnes susceptibles de contagion, toutes les causes qui rendent cette maladie compliquée et irrégulière, et dont nous donnerons le développement.

Ces différens articles ne sont-ils pas le problême dont la solution fournirait la méthode que nous desirons, qui, certes, aurait force de

loi en médecine, si, en la pratiquant pendant un nombre d'années déterminé, la société en obtenait des résultats satisfaisans ?

Les procédés analytiques ont fait faire des progrès très-rapides à la médecine ; il faut cependant convenir que tous ceux qui, dans le style, coordonnent leurs idées suivant cette méthode avec le plus grand succès, ne sont pas toujours aussi heureux dans l'exercice pratiqué de l'art, pour les maladies confiées à leurs soins : de-là vient cet adage connu : *Expérience vaut mieux que science.* Rien n'est donc plus avantageux pour un jeune médecin que de se former de bonne heure à l'analyse des maladies qu'il observe, et de s'habituer à ce genre d'observation. L'attention est un acte de l'entendement qui doit précéder la réflexion, et en subordonnant toujours celle-ci

à la naturedes choses observées, on conservera la médecine dans ses véritables attributs de sience; on la dégagera de toutes les incertitudes de la théorie, et on l'affermira sur la seule expérience.

DE LA PETITE VÉROLE PAR LA MÉTHODE NATURELLE.

DE L'ORIGINE DE LA PETITE VÉROLE.

Vers l'an 572 de l'ère chrétienne, la petite vérole parut, pour la première fois, chez les Arabes qui, les premiers, ont commercé avec les Éthiopiens. J.-Jacques Reiske rapporte ce fait, qu'il a tiré d'un vieux manuscrit arabe de la bibliothèque de Leyde; et selon Razes, médecin arabe, la première description de cette maladie a été trouvée dans les écrits d'un certain Aaron, médecin d'Alexandrie, sous le règne de Mahomet, l'an 622 de l'ère chrétienne.

Il paraît que les Arabes ont porté cette maladie dans la Terre-Sainte, où elle fut communiquée aux croi-

sés, qui l'ont ensuite apportée en Europe, et que de-là elle a été transportée en Amérique. Ainsi l'Europe, au commencement du douzième siècle, et l'Amérique, dans le seizième siècle, furent en possession de la petite vérole. Son apparition chez les Arabes date donc de douze siecles environ; elle date de six siècles en Europe, et de trois siècles au plus en Amérique, époques qui correspondent au temps où se rapportent les communications successivement établies entre ces pays; ce qui semble prouver, 1°. que cette maladie est originaire et endémique d'Éthiopie; 2°. que les miasmes contagieux ne se transportent pas aussi loin par l'action de l'air atmosphérique, que plusieurs médecins l'ont pensé; 3°. que la constitution de l'air et ses variations ne suffisent pas pour faire naître spontanément la contagion varioleuse; 4°. enfin, que les objets de contact sont les moyens les plus propres

propres à conserver la matière variolique contagieuse, et à la transmettre avec toutes ses propriétés. (Cellen, art. 82.)

D'après l'état actuel des connaissances physico-médicales, il paraît qu'il y a quatre conditions requises pour que la contagion se communique, et que l'effet de cette communication se manifeste :

1°. La proximité du lieu où règne la contagion ;

2°. La qualité de la matière qui forme la contagion ;

3°. Un état convenable de l'air atmosphérique ;

4°. Des dispositions particulières du sujet.

Les observations recueillies à cet égard, nous apprennent encore que cette matière s'attache aux objets ambians, et sur-tout aux substances dont sont tissus les objets les plus propres à nos usages domestiques. D'après ces faits, ne pourait-on pas

croire que la contagion varioleuse, en sa qualité de matière, est soumise aux lois générales de la gravité, et que, libre dans l'atmosphère, cette matière se rapproche des corps ambians en raison physique de l'affinité ou de l'attraction et des qualités de l'air; que, dans cet état, la contagion ne peut plus être communiquée par l'air, mais seulement par le transport et le contact des corps auxquels elle s'est fixée. Cette théorie expliquerait, il est vrai, beaucoup de phénomènes sur la maladie varioleuse; mais, je l'avoue, je crains toute espèce de théorie, lors même qu'elle flatte mon opinion. *Timeo danaos dona que ferentes.*

Un inoculateur de réputation, M. Winvænsel, médecin de Pétersbourg, après avoir exposé la matière variolique à la congélation, ne peut pas communiquer la petite vérole par l'inoculation de cette matière. L'été de l'an 8, remarquable

par la sécheresse et la chaleur qui ont régné, a donné une constitution médicale, pendant laquelle on a observé très-peu de petites véroles à Paris, mais beaucoup d'autres maladies cruptives ; et ce n'est qu'après la cessation de la sécheresse que cette maladie a paru plus fréquente. J'ai exposé de la matière variolique au grand air et à la chaleur du mois de messidor de cette année : cette matière inoculée n'a pas communiqué la petite vérole. Il faudroit, il est vrai, répéter de semblables expériences et recueillir des observations de cette espèce en plus grand nombre, pour avoir des résultats constatés ; cependant, tous les médecins savent très-bien que les matières susceptibles d'altérations subissent différens changemens suivant les circonstances du froid ou du chaud, du sec ou de l'humide : les matières animales sont de ce nombre ; et la matière variolique,

sous plusieurs rapports, ne serait-elle pas de l'espèce de celle susceptible d'altération dans les mêmes circonstances ? Je laisse pour ce moment à d'autres à tirer les conséquences possibles des faits précédens, et je me renferme dans cette vérité de fait.

La petite vérole est une maladie contagieuse qui devient épidémique, le plus souvent faute de précautions, et qui s'est perpétuée de même jusqu'à nous.

DE LA NATURE DE LA PETITE VÉROLE.

TOUT le monde connaît la petite vérole à ses signes caractéristiques ; et presque tous les praticiens en médecine admettent l'opinion bien fondée que cette maladie est de nature inflammatoire. Si on ne s'est pas toujours accordé à cet égard, c'est probablement parce que l'on n'aura pas examiné cette maladie simple et

essentielle, et qu'on ne l'aura pas distinguée des circonstances où elle est compliquée et irrégulière.

J'ai vu quelques praticiens vouloir traiter comme irrégulières des petites véroles simples, par cela seul qu'elles étaient confluentes, et qu'ils croyaient appercevoir sur le sommet de quelques-unes des pustules de petits points noirs : l'enfant ne voulut pas prendre les médicamens indiqués dans l'opinion du praticien, et la maladie parcourut ses temps d'une manière très-régulière.

J'en ai vu d'autres qui voulaient saigner, parce que la malade était très-agitée au moment et avant l'éruption ; la malade annonçait une constitution faible ; le pouls était également faible quoique très-fréquent, et j'estimai que l'état inflammatoire était moins prononcé qu'il devait l'être : je prescrivis en conséquence un calmant de l'espèce de ceux qui, tout à-la-fois, raniment

l'énergie vitale, et l'éruption se fit dans la même nuit; tous les accidens furent aussitôt calmés et le cours de la maladie fut beaucoup plus régulier.

Les procédés analytiques doivent, à cet égard, rendre les erreurs beaucoup moins communes, et en procédant du simple au composé, il sera facile, je crois, de se convaincre que la petite vérole simple, essentielle, est une maladie de nature inflammatoire, et qu'elle est d'autant plus composée ou compliquée, qu'elle s'éloigne davantage des fièvres de cette nature.

C'est donc, après avoir considéré la petite vérole essentielle, que l'on connaîtra plus facilement la nature de cette maladie, et qu'il sera possible alors de distinguer les complications et les variétés dont elle est susceptible.

Elle s'annonce par les caractères d'une fièvre aiguë.

Chaleur intense, douleur de tête, la figure animée et les yeux brillans ; la nausée, le vomissement et le pouls ordinairement plein, dur et fréquent. Après trois ou quatre jours de l'invasion de ces symptômes, une éruption cutanée en forme de petits points saillans, avec une aréole de couleur rouge, plus ou moins foncée, se développe successivement sur la figure et sur les autres parties. Dans les femmes et les enfans, cette éruption est précédée, et souvent accompagnée de légers mouvemens convulsifs, etc. Alors cessation de tous les accidens et rémission de pyrexie, développement d'une liqueur très-limpide dans les pustules ; puis augmentation graduée de ces pustules, avec rougeur, chaleur, tension et douleur ; tout à-la-fois augmentation des symptômes de pyrexie, (fièvre) ; il y a quelquefois, le soir ou dans la nuit un léger délire, enfin changement de couleur à la

surface des pustules, et changement de nature par suppuration de la matière contenue, division de l'épiderme et transudation de la matière suppurée, dessication successive, séparation ou chûte de ces parties, et apparition d'un nombre indéterminé de petites cavités sous forme de plaques rouges, plus ou moins difformes. Douze ou quinze jours suffisent pour tous ces phénomènes. Les malades conservent pendant tout le temps les forces suffisantes pour agir et satisfaire aux besoins de la nature; la langue est le plus souvent comme en santé, ou couverte d'un enduit blanchâtre vers sa base : tels sont les caractères auxquels on reconnaît une petite vérole simple.

La connaissance des fièvres essentielle sadmises par tous les médecins, désignées et décrites sous le titre de *cardinales* ou *principales*, par Bœrshaave et Sthol est aussi utile

que celle des tempéramens, des constitutions médicales et des épidémies, soit pour examiner et comparer la petite vérole avec ces différentes maladies, soit pour distinguer quand elle est convertie en l'une d'elles, ou enfin pour savoir quels sont les caractères que ces différentes circonstances peuvent faire prendre à la petite vérole.

Tout le monde sait que la société des hommes, réunis en plus grand nombre, est une source féconde de maux qui affligent l'homme au moral comme au pysique. Le développement de cette vérité simple, dont l'application est si naturelle à la maladie dont il s'agit, ne donne-t-elle point la raison de ces causes variées des différentes espèces de petites véroles et de leurs complications, dont je vais m'occuper ?

~~~~~
~~~~~

DES CAUSES DE LA PETITE VÉROLE.

Il est inutile de répéter ici ce que nous avons dit de l'origine de la petite vérole, pour prouver que cette maladie ne s'acquiert que par contagion; mais il importe de développer toutes les causes qui donnent ou qui peuvent donner lieu à leurs complications, pour démontrer que la contagion ne produit jamais qu'une petite vérole simple et régulière dans les circonstances où les causes dont nous parlons n'ont aucune influence sur le sujet variolé. Pour y parvenir, nous croyons procéder avec méthode en distinguant deux ordres de petites véroles ou de maladies varioleuses.

L'ordre premier comprend toutes les petites véroles simples et régulières; cet ordre renferme deux genres.

Le premier genre comprend les petites véroles discrètes, simples et régulières;

Le second, les petites véroles confluentes, simples et régulières (1).

Dans ce premier odre, la fièvre est essentielle et spécifique; elle ne présente que des différences symptômatiques; car les petites véroles confluentes simples qui forment le deuxième genre de cet ordre, s'annoncent seulement par des symptômes plus violens, qui continuent quelques jours de plus dans celles-ci que dans celles discrètes, et l'on ne voit pas que la fièvre essentielle ou spécifique change pour cela de nature. La terminaison de chaque petite vérole

---

(1) « Car les mots de confluentes et ma- » lignes ne signifient pas la même chose.... » Une petite vérole, dès qu'elle est con- » fluente, ne cesse pas nécessairement » pour cela d'avoir de la bénignité. Tous » nos auteurs ne distinguent-ils pas deux » sortes de petites véroles confluentes, les » unes bénignes, et les autres malignes? » *Maut - Petit, 2 rapp. sur l'inoculation* p. 187.

discrète ou confluente simples, présente encore quelque légere différence, soit par la durée de la suppuration ; soit par celle de la desquamation, et c'est en quoi consiste particulièrement la différence des petites véroles du premier ordre (*a*).

Cette distinction importante est d'autant plus nécessaire, qu'elle est dans la nature, et qu'elle donne les différentes indications à remplir dans la cure de cette maladie.

En considérant la manière d'agir du virus variolique, et celle des autres matières vénéneuses ou contagieuses, l'analogie qui existe entre elles dans leur mode d'action, donne, je crois, la raison de la différence qui caractérise les deux genres du premier ordre.

L'application des différentes matières vénéneuses ou contagieuses, nécessaires pour produire des phénomènes constans et analogues à la nature de chaque espèce, suppose

ou l'absorption de ces matières dans l'économie animale, ou une action semblable pour y produire leur effet.

Quelques médecins ont avancé que la plus petite quantité de ces matières suffisait pour produire une maladie conforme à la nature de chacune d'elles ; mais ils semblent, presque tous, avoir gardé le silence sur l'effet qui doit résulter d'une quantité plus considérable de ces matières appliquées à l'économie animale. Nous estimons que cette circonstance donne à la maladie beaucoup plus d'intensité ; et l'expérience, loin d'infirmer cette opinion, la confirme. M. Gatty, dans ses réflexions sur l'inoculation, parle du virus rabifique et de la peste en ces termes : « Qu'on applique, dit-il, la plus » petite quantité de ces matières à » une légère incision faite dans » quelque partie du corps ' chacun » de ces hommes aura une maladie » différente, mais toujours corres-

» pondante à la matière appliquée ».
Cette pensée de M. Galty n'est pas assez développée pour en conclure qu'une plus grande quantité de ces matières rend la maladie plus intense ; ce qui, bien démontré, doit, suivant notre opinion, donner la raison de la différence qui existe entre les petites véroles discrètes et celles confluentes, simples et régulières. Mais consultons l'expérience, et nous verrons ce qu'elle prouve en faveur de cette opinion.

La physiologie et la pathologie nous apprennent que l'absorption dans l'économie animale est en raison inverse des forces de tout le systême, et en raison directe des surfaces absorbantes. L'absorption se fait donc en raison composée de la faiblesse de l'animal et de ses surfaces absorbantes. Toutes choses égales d'ailleurs, l'individu le plus faible, et qui présentera le plus de surface, est donc le plus disposé à

absorber davantage ; et il est en effet le plus susceptible de recevoir l'impression des miasmes contagieux, et de contracter les maladies qui en résultent : *Debilitas omnibus morbis opportuna.* Cette vérité, que l'observation et l'expérience nous démontrent chaque jour, n'a pas besoin d'autres preuves (*b*). Mais ce n'est pas toujours par les apparences d'une forte constitution qu'il faut apprécier la (1) force vitale de chaque individu. Les passions de l'ame, dont l'effet sur les organes est si prompt et si énergique qu'elles en pervertissent subitement toutes les fonctions, et mille autres causes, mettent souvent l'être le mieux cons-

---

(1) « Il ne faut pas en juger par les ap» parences externes, telles que la force, » l'appetit, la grosseur des muscles ect. » Cette vigueur peut exister chez l'en» fant, de même que chez l'homme le » plus robutte ». (Note de M. Bosquillon dans Cullen, p. 77, t. 1. N° a.)

titué dans les circonstances les plus favorables à recevoir l'impression des miasmes contagieux, et à contracter les maladies de cette nature (*c*). Cette théorie est applicable à toutes les maladies qui se prennent par contagion; et ne serait-ce pas toujours par la quantité de matière contagieuse absorbée, qu'il faudrait apprécier les effets qui en résultent? Un exemple rendra mieux cette idée. On sait qu'un être vivant résiste, avec une certaine force, à l'action d'une cause morbifique quelconque, soit supposé, un sujet résistant avec une force comme *trois*, à une cause comme *deux*, il est évident que le sujet se retirera victorieux de cette espèce de lutte, et qu'il ne sera point infecté de la contagion; mais si cette cause ayant une action comme *quatre*, fait éprouver un effet morbifique comme *un*, il est encore évident que les phénomènes qui en résulteront ne se présenteront pas

avec un degré de force égale à *trois* ou à *quatre*.

Je sais d'avance tout ce que l'on peut objecter à cette explication mathématique, et il est probable qu'elle ne sera pas reçue ; mais on n'ignore pas que des idées métaphysiques ne sont accessibles à nos sens que par la physique ; et nos lecteurs, en se prêtant à cette explication, faute d'une meilleure qui rende aussi bien notre pensée, sont avertis que nous ne prétendons en tirer aucune induction dans l'application des médicamens convenables au traitement de la petite vérole.

L'uniformité d'action qui existe entre les matières animales, contagieuses et vénéneuses, par exemple, entre la matière variolique et celle de la rage, de la peste, du venin de la vipère, etc. ; cette uniformité, dis-je, éclaire notre opinion sur la cause des petites véroles simples, confluentes ou discrètes ; elle est confir-

mée d'ailleurs par l'effet qui résulte de l'application à l'économie de ces différentes matières, puisqu'elles produisent une maladie analogue et correspondante à la nature spécifique de chacune d'elles, et, tout-à-la-fois, à la quantité absorbée. C'est donc en rapprochant les faits connus de cette espèce, que l'on pourrait parvenir à la connaissance de la cause de ces différences que nous cherchons.

Ainsi, l'application du venin de la vipère, qui donne souvent la mort après avoir couvert l'animal blessé d'une affreuse jaunisse;

L'application de la matière rabifique, ou la morsure d'un animal malade de la rage, qui rend la mort inévitable, dès qu'elle produit l'aphonie, l'hydrophobie, le ptyalisme et les autres symptômes d'une maladie cruelle;

Enfin, la contagion varioleuse, qui fait développer une éruption de

pustules à toute la surface du corps ; dont la terminaison, par suppuration et par dessication, est précédée et souvent accompagnée des symptômes d'une fièvre plus ou moins violente.

Tous ces phénomènes, qui sont les effets de l'application de ces matières à un sujet disposé à en recevoir l'atteinte, sont autant de preuves constantes que la maladie qui résulte est toujours correspondante à la matière appliquée ; ce qui est évident. Mais nous soutenons, et nous avons à prouver, que la maladie produite n'est pas seulement correspondante à la qualité ou à la nature spécifique de la matière appliquée, mais encore qu'elle est analogue à la quantité de ces matières absorbées, et relative à la force du sujet. Ce sentiment fondé en raisonnement, soutenu par l'autorité et confirmé par l'expérience, mérite ici d'être examiné.

En consultant l'auteur des mala-

dies de la peau, nous voyons, page 149, tome I, que « l'état de force » d'un adulte le fait résister à l'in» fection, quand un enfant pourrait » être infecté ». Suivant Aristote, l'homme, dans son origine, était exempt de la maladie de la rage ; et, d'après ce philosophe, il paraît que par la force de sa constitution, l'homme résistait à l'infection de cette cruelle maladie : ce qui a fait mettre en question, par M. Baudot, s'il fut un tems ou la constitution de l'homme, n'ayant pas été altérée, résistait à une infinité de maladies contagieuses qui n'ont pas été connues dans le premier âge? (Mémoires de Médecine, pag. 150, année 1783, IIme. partie.) Mais les observations de Médecine sur les morsures des animaux enragés, et les expériences de M. Pouteau sur la morsure et le venin de la vipère, méritent aussi d'être citées en confirmation. (*Voyez* l'abbé Foutana).

Des observations recueillies dans les mémoires de MM. Leroux et Baudot, sur les morsures faites par des animaux malades de la rage (1), il résulte, 1°. que plus il y a de parties empreintes du virus rabifique, toutes choses égales d'ailleurs, plus la maladie est à craindre, et la cure prophylactique ou préservative en est d'autant moins sûre.

Il résulte, 2°. que la maladie de la rage est soumise à des accidens variés, soit par l'intensité de la maladie, soit par la violence ou la durée des symptômes; ce qui paraît dépèndre de la disposition du sujet, et tout-à-la-fois de la quantité de matière rabifique appliquée à l'économie animale.

Il résulte, 3°. que les passions de l'ame ont subitement déterminé la rage chez des sujets, après plus de

---

(1) Voyez les Mémoires de Médecine cités.

six mois de leurs blessures, et dans un tems où l'on avait tout lieu de croire qu'ils étaient hors d'atteinte de cette terrible maladie.

Il résulte enfin, 4°. que de plusieurs personnes mordues avec des circonstances semblables, et livrées toutes aux seules forces de la nature, les unes échappent à la fin malheureuse qui attend les autres (*d*).

On voit clairement par les résultats de ces observations : 1°. que la matière rabifique agit tout-à-la-fois, et par sa qualité et par sa quantité; 2°. que le sujet doit être dans des dispositions convenables pour être infecté de la contagion; et enfin, que les passions de l'ame peuvent mettre un sujet dans ces dispositions, lorsqu'il en est encore éloigné.

Des expériences faites par l'abbé Foutana et par M. Pouteau, sur le venin de la vipère, il résulte que la maladie qui est la suite de la morsure est d'autant plus violente, et la

mort de l'animal blessé d'autant plus prompte, que celui-ci est plus faible, et qu'il a été couvert d'un plus grand nombre de blessures.

D'un certain nombre de pigeons soumis aux expériences de M. Pouteau, plusieurs périrent successivement dans un ordre relatif à la force de l'animal blessé, et au nombre de ses blessures, suivant, ou que la vipère était plus vigoureuse et plus animée, ou que son venin avait été affoibli par le nombre des morsures qu'elle avait déjà faites.

Ces expériences, que l'on peut consulter dans les mêlanges de ce célèbre chirurgien, prouvent également que le venin de la vipère agit encore par sa qualité et par sa quantité, et que l'effet qui en résulte est en raison composée de la quantité de matière absorbée et de la foiblesse de l'animal blessé. La piqûre du frêlon, dont le venin, par sa nature, produit seulement une blessure très-

douloureuse, peut cependant causer la mort par le nombre de ses blessures, ou par la quantité de la matière vénéneuse, puisque, suivant l'observation des naturalistes, il paraît que six frêlons suffisent pour tuer un cheval : *Wamerdam biblia naturæ* (1). (*Voy.* Lieictand, pag. 144, Précis de Médecine) : « ..... La » piqûre des guêpes et des abeilles » excite, etc.....; mais cet engor- » gement n'est point dangereux, » et se dissipe au bout de deux ou » trois jours; cependant, lorsqu'on » a été piqué à plusieurs endroits, » il peut en résulter la fièvre et des » accidens fâcheux (*e*) ».

Il est donc bien constant par la série d'obervations et d'expériences dont nous venons de rapporter les résultats, que ces différentes matières vénéneuses agissent tout-à-la-

(1) Voyez Collection accadémique, Histoire des insectes, t. V.

fois

fois, et par leur qualité et par la quantité, relativement à la force du sujet exposé à l'infection.

S'il existait une suite d'observations et d'expériences bien faites sur la maladie varioleuse, qui pussent infirmer ou confirmer l'opinion qu'une plus grande quantité de matière variolique absorbée augmente l'intensité de la maladie, sans changer la nature de la fièvre spécifique de la petite vérole, et qui pussent prouver que cette circonstance est la cause des différences symptomatiques qui existent entre les petites véroles discrètes et celles confluentes simples, nous n'aurions pas besoin, pour constater cette vérité, d'invoquer les observations des maladies qui ont le plus de rapport avec celles-ci dans la manière d'agir des causes qui les produisent.

Ainsi il est démontré que le venin de la rage, ou la matière rabifique, ne produit son effet qu'au-

tant que le sujet blessé est disposé à l'infection, que la matière variolique ne peut également produire la maladie varioleuse que par les dispositions actuelles du sujet exposé à la sphère de son activité contagieuse, puisque plusieurs sujets blessés par les animaux malades de la rage, et abandonnés aux soins de la nature, n'ont point subi le joug de cette horrible maladie, et que plusieurs individus sur qui l'on a pratiqué l'inoculation de la petite vérole n'ont jamais été infectés de celle-ci.

Cette uniformité d'action mérite toute l'attention des naturalistes et des médecins; mais poursuivons et rapprochons les faits. Si la matière rabifique a été en contact avec une plus grande surface de parties, et dans des circonstances convenables, on a observé que la maladie a été d'autant plus difficile à prévenir; et si la contagion en a été la suite,

cette maladie s'est annoncée par des symptômes beaucoup plus effrayans, et la mort du sujet en a été d'autant plus prompte.

De même si les blessures faites par la vipère ont été plus nombreuses, s'il y a eu une plus grande quantité de venin d'absorbé, la maladie qui en est résultée a été plus violente, et la mort de l'animal blessé d'autant plus prompte, que cet animal était plus faible.

Mais, si dans la pratique de l'inoculation de la petite vérole, on fait un grand nombre d'applications sur différentes parties du corps, et si on fait cette application dans le moment où le sujet est soumis à l'invasion prochaine d'une petite vérole spontanée, ou enfin si cette application se fait sur un sujet foible de constitution, ou affoibli par des circonstances particulières, la petite vérole alors se développera et s'annoncera par les symptômes d'une petite vérole

confluente, ou d'une maladie qui devient plus grave encore par complication.

Ce rapprochement des effets de l'application de ces différentes matières est trop sensible, pour ne pas démontrer l'uniformité d'action des causes qui les produisent ; et cette série de faits, comme résultats des observations dont nous avons parlé, démontre évidemment que la quantité de matière rabifique, et celle du venin de la vipère appliquée à l'économie animale, est la seule cause de la violence de la maladie qui en résulte, et qu'une quantité donnée est encore nécessaire pour que l'infection ait lieu (1).

---

(1) Si ces matières agissent sur l'économie, de même que les autres matières contagieuses, leur accumulation est également nécessaire pour que l'effet se manifeste ; on sait que les miasmes contagieux agissent de cette manière.

Mais nous avons démontré que la matière variolique agit dans plusieurs circonstances de la même manière que les matières rabifiques et véneneuses, puisque l'expérience que fournit l'inoculation de cette matière, dans quelque cas dont nous avons parlé, prouve que sa quantité doit être estimée dans les effets qui en résultent : nous sommes donc autorisés à croire qu'elle agit aussi, comme celles-là, par sa quantité. Or, il est prouvé de reste que les différentes matières vénéneuses et contagieuses, agissant tout à-la-fois par leur qualité et par leur quantité, produisent une maladie d'autant plus violente, que l'absorption de ces matières a été plus considérable. On doit naturellement en conclure que la quantité de la matière variolique produit une maladie plus intense, sans changer la nature de la fièvre spécifique, et que cette circonstance donne la raison de la différence qui

existe entre une petite vérole discrète et une confluente simple et régulière. Cette conséquence nous paraît d'autant plus légitime, que la série de faits rapportés, démontre tout à-la-fois que la maladie qui résulte de l'application de ces matières contagieuses, quoique plus ou moins violente, est toujours une maladie correspondante à la matière appliquée, c'est-à-dire, qu'elle est toujours une maladie spécifique, et que la violence n'en change pas la nature.

Ainsi la maladie de la rage, développée avec plus ou moins d'intensité, quoique toujours mortelle, est cependant une maladie de son espèce, simple et sans complication.

Ainsi, la jaunisse, le gonflement, et tous les autres accidens fâcheux de la morsure de la vipère, sont des symptômes plus ou moins violens d'une maladie spécifique, souvent mortelle, quoique simple et sans complication.

De même la petite vérole discrète ou confluente étant le produit de la contagion varioleuse, sera toujours une maladie simple et régulière, toutes les fois que les causes de complication n'auront aucune influence sur le sujet variolé.

Les effets doivent être aussi simples que leurs causes respectives, puisqu'il est démontré que la maladie spécifique est toujours correspondante à la nature de la matière appliquée ; et si cela n'était pas ainsi, il faudrait admettre des maladies compliquées de cette espèce, indépendamment des causes variées qui y donnent lieu (*f*).

Je ne connais point d'exemples qui prouvent que la maladie de la rage se complique avec d'autres maladies connues ; et celle que produit la morsure de la vipère paraît également n'être pas susceptible de ces complications dont la maladie varioleuse nous offre des exemples nom-

breux. Nous ne cherchons point ici la cause de ces phénomènes ; il nous suffit de remarquer seulement que les maladies régnantes paraissent incompatibles avec la maladie de la rage. Quelques personnes, après avoir été mordues par des animaux malades de la rage, ont été prises de la petite vérole ou de quelqu'autre maladie régnante, qui se terminaient suivant leur cours ordinaire ; et l'on a vu, après leur terminaison, la maladie de la rage se développer d'une manière cruelle chez ces mêmes personnes (1).

La petite vérole, au contraire, est une maladie qui prend souvent le type des maladies de la constitution médicale régnante ; et l'on sait que la fièvre spécifique varioleuse est très-susceptible de changer de nature par une infinité de causes. (Stol. Aph. 524).

---

(1) Voyez les Mémoires de le Roux, etc.

Si, comme je le crois prouvé, la quantité de matière variolique absorbée produit une maladie varioleuse plus violente, sans cependant changer la nature de la fièvre spécifique, la différence que celle-ci présente lorsque la petite vérole est confluente ou discrète, n'est donc pas toujours une différence essentielle, mais souvent une différence symptômatique. Or, il est démontré par analogie (*g*), que la quantité de matière variolique absorbée produit une maladie varioleuse plus intense, sans changer la nature de la fièvre spécifique; la quantité de matière variolique absorbée est donc la cause des différences symptomatiques (différences d'intensité, selon quelques praticiens) que l'on observe dans les petites véroles confluentes simples et discrètes simples.

Les différences essentielles que ces maladies présentent, tiennent à des causes particulières que nous allons

développer ; mais avant de l'entreprendre, il est très-utile de répondre à l'objection que l'on pourrait faire à cette théorie, qui paraît l'expression naturelle des faits observés.

Dans notre opinion, la quantité de matière variolique absorbée, ou la contagion plus forte, détermine une petite vérole simple, seulement plus intense ; et suivant la force vitale du sujet exposé à la contagion, celle-ci peut souvent même ne pas produire l'infection.

Mais, dira-t-on, si la même quantité de matière variolique appliquée par l'inoculation, dans le même-temps, sur deux sujets, l'un encore enfant et l'autre adulte ; si cette inoculation produit chez ces deux individus une maladie semblable et sans aucune différence, même symptomatique, comment se fait-il que les forces de l'adulte ne résistent pas à l'infection, et que celui-ci ait une petite vérole semblable à celle de l'enfant ?

On pourrait, avec raison, nier la supposition, ou ne l'admettre qu'en partie; mais je répondrai, 1°. quoique l'on admette que les deux individus inoculés soient au même degré de force vitale, relative à leur âge respectif, l'adulte cependant, susceptible des différentes passions qui affoiblissent tout le systême, devient souvent à cette occasion, et subitement, plus disposé à l'absorption, que l'enfant sur qui les mêmes passions n'ont aucune influence; 2°. la quantité absolue de matière variolique appliquée à l'économie animale, ne suffit pas toujours pour apprécier celle absorbée; 3°. enfin, quand bien même, dans l'hypothèse, la maladie produite chez ces deux individus, ne présenterait aucune différence, même symptomatique, on ne peut en rien conclure contre notre opinion, parce que, dans la supposition, il est impossible d'apprécier la force vitale respective de ces deux individus, et

la quantité relative de matière variolique absorbée par l'un et l'autre.

Après avoir suffisamment exposé le premier ordre des petites véroles, et les causes des différences qui caractérisent les deux genres de cet ordre, nous passons naturellement au second ordre, et nous allons également développer les causes des différences qui le caractérise avec les genres qu'il renferme. Cette division des maladies varioleuses en ordres et en genres, paraîtra nouvelle, sans doute ; mais elle devient très-facile pour ceux qui ont le mérite d'être attentifs, et à qui la méthode d'analyser les maladies est aussi familière que celle d'analyser la pensée.

Nous avons considéré jusqu'ici les maladies varioleuses comme une famille nombreuse dont la cause est évidemment la contagion ou la matière variolique appliquée à l'économie animale. Tous les médecins savent que la fièvre des petites véroles

est une fièvre spécifique essentielle, qui favorise les différens temps de la petite vérole, et qui rend leur terminaison beaucoup plus heureuse, quand elle existe sans complication. (*Voyez*, Stol Aphoris (1), 522. Sydenham, etc.).

Nous savons également que cette maladie, susceptible de recevoir l'influence de la constitution médicale régnante, prend souvent le caractère des fièvres de cette constitution, comme celui des autres fièvres connues. (Stol Aph., 524).

Il suit de ces considérations premières que la division des petites véroles, en deux ordres, se présente naturellement à l'esprit du médecin observateur.

Ordre premier.

Petites véroles simples et régulières.

---

(1) *Est autem hæc febris specifica, sola efficiens morbum variolosum*, etc.

Ordre deuxième.

Petites véroles compliquées et irrégulières.

Le premier ordre, dont les causes sont la quantité de matière absorbée ou la contagion plus forte, renferme toutes les petites véroles entre lesquelles il n'existe que des différences syptomatiques : telles sont les petites véroles discrètes ou confluentes, simples et régulières, accompagnées de la fièvre spécifique sans complication. Cet ordre se divise en deux genres.

Le premier comprend les petites véroles simples discrètes.

Le deuxième comprend les petites véroles simples confluentes.

Le deuxième ordre des petites véroles, dont les causes sont les passions, la différence des tempéramens, les dispositions du sujet, les lieux habités, le régime de vie, la différence d'âge, de sexe, le traite-

ment, l'état de l'atmosphère, et la constitution médicale régnante, etc. renferme toutes les petites véroles irrégulières, compliquées d'une fièvre essentielle différente de celle spécifique, et qui, loin de favoriser les différens temps de la petite vérole, rend cette maladie beaucoup plus fâcheuse et souvent mortelle. Ainsi, la petite vérole peut se compliquer d'une fièvre inflammatoire essentielle, (Augeo-sténique), d'une fièvre pituiteuse (Meningo-gastrique), d'une fièvre putride (Adinamique), ou d'une fièvre miliaire, etc. ; circonstances qui exigent toute la sagacité d'un médecin éclairé.

Souvent, par exemple, on voit l'éruption trop prompte ou trop lente à se faire ; on voit les pustules trop abondantes, et paraître avec confusion, ou la liqueur contenue dans les pustules est de mauvaise qualité, trop limpide et

transparente, comme dans les petites véroles crystallines, ou elle est d'une couleur sanguine, livide, comme dans celles scorbutiques des Sydenham (*V.* Sauvage); ou bien il paraîtra entre les pustules des petits points d'un rouge rose ou pourpré, comme dans les petites véroles putrides d'un très-mauvais caractère; ou, enfin, le limbe des pustules devient quelquefois bleu, livide et noir, comme il arrive dans les petites véroles malignes et pestilentielles. Ces phénomènes variés sont, pour la plupart, des signes précurseurs d'une mort prochaine, si des mains habiles n'opposent tous les moyens qu'offre l'art de guérir.

Telles sont les principales différences qui caractérisent les petites véroles du second ordre, dont il existe également deux genres.

Le premier comprend les petites véroles compliquées et irrégulières discrètes.

Le deuxième comprend les petites véroles compliquées et irrégulières confluentes.

Ces deux genres renferment toutes les petites véroles accompagnées d'une fièvre différente de celle spécifique, et ils établissent le second ordre par des caractères tranchés, comme par autant de différences essentielles dont les causes sont évidemment indépendantes de la contagion variolique.

En effet, tous les médecins s'accordent à dire que la petite vérole est une maladie bénigne de sa nature, quand aucune cause étrangère n'en pervertit ni l'ordre, ni la marche. C'est ainsi que M. Gathy s'explique : « L'effet du poison va-
» riolique, c'est-à-dire la qualité de
» la maladie, est une suite infail-
» lible des dispositions du sujet, à
» moins que des causes extérieures
» ne dérange l'ordre de la nature ».
M. Baniol, médecin de l'hôpital

Saint-André, de Bordeaux (Observations de Médecine, page 312, années 1765), s'explique clairement en ces termes : « Toutes les petites vé-
» roles, dit-il, que j'ai eu occasion
» de traiter, m'ont convaincu que
» s'il n'y a complication d'aucun
» autre vice, qui puisse troubler la
» nature dans ses opérations, on
» est presque assuré d'une crise par-
» faite ; ce qui nous fait croire que
» le venin de la petite vérole ne
» porte en lui rien de mauvais, et que
» tous les tristes événemens qui en
» résultent doivent toujours venir
» d'ailleurs ». Le grand nombre des petites véroles que j'ai eu occasion de voir dans ma pratique, est une confirmation nouvelle de l'opinion des médecins que je viens de citer; et s'il faut, comme ils l'indiquent, chercher d'où proviennent les tristes événemens qui en résultent ailleurs que dans la maladie varioleuse essentielle, et dans le venin variolique

qui produit cette maladie, (*h*) il sera facile d'en trouver la source dans les causes que nous allons exposer; en les parcourant successivement, je commencerai par les affections de l'ame, dont tout le monde connaît l'influence dangereuse dans les maladies, et particulièrement dans celle dont il s' agit.

La crainte, par exemple, qui s'empare de l'esprit au moment de l'invasion de la petite vérole, produit un tel effet sur l'économie animale, qu'une petite vérole simple peut subitement changer de nature, et qu'elle devient souvent une maladie mortelle : tel on voit un pestiféré que la crainte domine, être bientôt frappé de mort. Tous les médecins connaissent l'effet des passions (1) sur les êtres de l'espèce humaine; et les effets de la crainte dans la petite vérole, leur sont également

(1) Voyez la note, p. 3.

connus. Ainsi s'explique le célèbre M. Antoine Petit, dans son premier rapport sur l'inoculation : « Il n'y » a point de médecins, dit-il, qui » ne conviennent que la crainte de » mourir, laquelle s'empare de l'es- » prit d'un grand nombre d'adultes, » dès que chez eux la petite vérole » se déclare, n'ajoute considérable- » ment au danger de la maladie, » et souvent ne la rende mortelle ». Mais à la crainte de perdre la vie, ne doit-on pas ajouter celle, trop bien fondée dans les jeunes personnes du sexe, ou de perdre leur beauté, ou d'en voir cruellement outrager les charmes au moment peut-être où elles en concevaient les plus belles espérances ? On sait que les charmes de la beauté sont des armes puissantes, et souvent même les seules qui, dans l'état social, contre-balancent les avantages des hommes sur les femmes, sexe faible, mais d'autant plus intéressant qu'il joint

presque toujours à une rare beauté une sensibilité plus exquise. Ainsi, une jeune fille qui perd sa beauté peut perdre l'espoir de devenir épouse, et ressentir dans cette circonstance tous les effets d'un profond chagrin (1). L'épouse chérie peut craindre de perdre la tendresse d'un mari qu'elle adore, et les femmes, qui n'attachent de prix à l'existence que dans l'amour de plaire par leur beauté, doivent être singulièrement agitées pendant tout le cours de cette affreuse maladie : les jeunes gens même ne sont peut-être pas tous exempts d'appréhension dans cette occasion (*h*).

Les contrariétés de l'esprit et l'animosité excitée par la présence continuelle des personnes entre qui il existe de la haine ou de l'inimi-

(1) Le chagrin est une des affections de l'ame qui produit un genre de maladie des plus fâcheuses.

tié, sont une des causes qui portent le plus grand trouble dans la petite vérole. Une observations particulière et récente rend cette vérité péremptoire.

Une demoiselle âgée de 19 ans, d'un tempérament sanguin, et d'une bonne santé, vivait avec sa mère dans la plus mauvaise intelligence depuis plusieurs années : elle fut prise de la petite vérole au mois de fructidor an 7. La maladie s'annonça par les symptômes qui caractérisent une petite vérole simple, confluente, inflammatoire. Le cinq ou sixième jour de l'invasion, il y eut un léger délire sur les six heures du soir. La présence continuelle de la mère et les soins qu'elle prodiguait contrariaient beaucoup la malade. Le délire ayant augmenté, il lui échappa dans cet état des vociférations alarmantes, qui attirèrent auprès d'elle plusieurs voisins, au moment où la mère n'était point dans l'appartement. C'est dans cette cir-

constance que je fus appelé le 13 fructidor an 7, sur les neuf heures du soir. La malade, fort agitée, était retenue sur son lit, d'où elle voulait s'élancer en exprimant des idées plus ou moins incohérentes, et qui annonçaient un sentiment de frayeur excité par la crainte des vo leurs, ou par celle de l'empoisonnement. La figure rouge et animée, les joues boursoufflées, les yeux étincecelans, le pouls dur, grand et fréquent de la malade me firent aussitôt lui conseiller un bain de pied, et proposer la saignée, que je laissai à la décision du médecin qui avait suivi la maladie jusqu'alors : je me retirai, et j'annonçai qu'on pouvait attendre son arrivée sans danger. La nuit fut plus calme. Le lendemain, 14 fructidor, au matin, le médecin préféra, à la saignée, les vésicatoires, et ils furent aussitôt appliqués aux deux jambes. Je continuai d'observer exactement la maladie, qui

fut assez régulière jusqu'au 20 fructidor, douzième jour de l'invasion et huitième de l'éruption ; mais instruit de la répuguance invincible de la malade à recevoir les soins de sa mère, et en la présence de celle-ci, le médecin, ce jour même, réprimanda vivement sa malade, et dès-lors tout changea ; l'imagination fut troublée, et la malade ne vit plus qu'une femme perfide dans une mère qui paraissait occupée de soins obligeans et pénétrée des sentimens de la plus vive tendresse. Le treizième jour de l'invasion, et neuvième de l'éruption, la malade, en prenant médecine, me dit qu'elle avalait du poison, et qu'on en verrait les effets (ce sont ses expressions).

La médecine procura plusieurs gardes-robes ; mais sur les quatre-heures du soir, la fièvre se ralluma avec les symptômes les plus alarmans : la figure décomposée, la bouche

bouche de côté et en convulsion, la respiration difficile, fréquente et bruyante. Dans cet état tout semblait désespéré, et un changement aussi subit fixa beaucoup mon attention. Le médecin passa plusieurs fois dans la soirée, et prononça enfin qu'il n'y avait plus d'espoir. J'observai de nouveau la malade ainsi abandonnée; et aux symptômes déjà décrits, étaient réunies encore une chaleur âcre à la peau, une soif dévorante; mais le pouls était fort, quoique très-fréquent, et je prononçai hautement qu'il n'y avait pas à désespérer. Un signal d'approbation que donna la malade m'assura de sa confiance, et j'agis en conséquence. Il était dix heures et demie du soir: un large vésicatoire aussitôt fut appliqué sur la poitrine; une potion incisive pectorale et des lavemens émolians furent les moyens indiqués pour la nuit. Le lendemain, la malade s'exprimait

assez pour m'annoncer qu'elle ne voulait plus suivre d'autres avis que les miens. La langue, les gencives et les dents se couvrirent d'une croûte sèche et noire ; il y avait prostration de force ; le gonflement des pieds, des mains et de la figure avait disparu tout-à-coup, et la poitrine s'engageait toujours. La soif et la chaleur augmentaient tous les soirs, et la respiration devenait plus difficile. Un synapisme fut appliqué aux pieds le 23 au soir. L'eau d'orge, l'eau de tamarin éguisé et la limonade minérale, furent les moyens connus que j'ai mis en usage. Ma malade, pendant plus de quinze à vingt jours resta préoccupée de poison ou de l'idée que sa mère répendait dans sa chambre et dans le lit des matières nuisibles : cette opinion lui faisait des impressions fâcheuses, et l'opiniâtreté de la mère à paraître continuellement au lit de la malade, augmentait beaucoup

cet état fâcheux. Les yeux restèrent fermés près de huit jours, et les pustules suppurées restèrent dans un état de stagnation beaucoup plus long-temps ; enfin, le gonflement des pieds et des mains reparut, et l'état de la malade devint meilleur. Ce ne fut donc qu'après le vingt-unième jour de la maladie que je fus rassuré sur le sort de ma malade, et que je conçus quelqu'espoir. Pendant tout ce temps, je persistai en vain à éloigner la mère de la chambre de sa fille, et mes efforts à préparer celle-ci à des idées plus exactes furent également inutiles...... Il me souvient avoir conservé, près d'un mois, une sensation de chaleur mordicante à la peaume des mains, assez semblable à celle que procure la pommade de cantharide, effet que j'attribue à l'action de palper le bras de la malade dans les fréquentes visites que je lui ai rendues.

Cette maladie a parcouru qua-

rante jours, et la convalescence a également été fort longue; mais, au moment où j'écris, la personne se porte très-bien. Cette observation prouve, entre autre chose, la nécessité d'éloigner de la présence des malades, autant qu'il est possible, tout objet qui les affecte vivement; elle prouve en outre que cette maladie s'est prolongée d'une manière irrégulière par des circonstances étrangères à la contagion varioleuse, et que celle-ci ayant été plus forte et de plus longue durée, il est résulté que trois enfans des maisons voisines ont été pris de la petite vérole pendant la durée de cette maladie, et que l'un d'eux y a succombé.

Nous concluons nécessairement que si la petite vérole eût suivi son cours régulier, la contagion n'aurait pas été aussi forte ni d'aussi longue durée, et que quelqu'un de ces trois enfans n'en auraient pas été in-

fectés, celui peut-être même qui en est devenu victime.

Nous concluons enfin qu'il est possible de rendre les petites véroles spontanées souvent bénignes et régulières, en écartant toutes les circonstances qui deviennent causes de complication; et ainsi, qu'en diminuant la force de la contagion, c'est également diminuer le nombre des petites véroles, et c'est encore faire concevoir l'espoir de les voir entièrement disparaître de nos climats.

Mais la différence de tempérament, et les autres circonstances dont je ferai mention, méritent la plus grande attention, considérées comme causes des différences essentielles que l'on observe entre les petites véroles, et comme cause des tristes événemens qui en résultent.

L'histoire des tempéramens bien connue donne, sans doute, des notions utiles dont le médecin tire le plus grand avantage, tant pour le

choix des moiens curatifs qu'il emploie, que pour établir son diagnosti que dans les maladies.

Personne ne doute, en effet, qu'il ne résulte des effets variés d'une même cause morbifique sur des êtres diversement constitués ; mais il est impossible, sans se perdre en conjectures, de prononcer sur la manière d'agir de la cause morbifique, relativement à la diversité des constitutions individuelles. D'ailleurs la variété des tempéramens est infinie, et la pratique seule donne, à cet égard, des connaissances que le médecin combine dans l'exercice journalier de son art, et qu'il ne peut transmettre par aucune tradition orale ou écrite *(k)*.

En parlant des dispositions du sujet, nous entendons seulement l'état de santé, d'indisposition ou de maladie dans lequel peut se trouver l'individu pris de la petite vérole, ou exposé à l'infection variolique ;

car je suppose que les parties solides ou liquides d'un sujet exposé à la sphère d'activité contagieuse, soient disposées à l'analyse spontanée par une cause morbifique quelconque, il est évident que cette altération, quelle que soit sa nature, déterminera, à l'occasion du virus variolique, une petite vérole de nature compliquée, et dont l'issue sera beaucoup plus fâcheuse (*l*).

Le pays et la situation des lieux habités ont une influence sensible sur la vie et la santé des hommes, et personne n'ignore que cette influence sur leur constitution physique, détermine en quelque sorte le caractère national des peuples, et que les hommes même, forcés par des circonstances particulières de se transporter en des pays éloignés, changent insensiblement de caractère et prennent les mœurs et les habitudes des peuples avec lesquels ils vivent. « *Magna ex parte hominum for-*

» *ma et mores, et morbos, re-*
» *gionis naturam sequi reperias* ».
(Hipp. de Locis et acquis).

Ne sait-on pas encore que les plantes transportées sur un sol étranger n'offrent plus leurs qualités et leurs propriétés naturelles? Les maladies endémiques ne reçoivent-elles point des modifications analogues au changement de lieu, souvent suffisant pour faire disparaître une maladie de cette espèce dans ceux qui en sont atteints? La petite vérole, que nous avons regardée comme une maladie endémique de l'Ethiopie, et qui a été si funeste à certains peuples (les (Anglais et les Américains ont beaucoup souffert de cette maladie), ne doit-elle point cette malignité fréquente, entr'autres causes, à quelque circonstance semblable (1); et

(1) « En Angleterre, la tendance aux » écrouelles dérive de la nature du climat » qui, chez plusieurs, est une cause prédisposante ». (*Hunter, des malad. vén. p.* 28.)

ne pourrait-on pas espérer qu'elle disparut un jour de nos climats, si, bien loin de la perpétuer par l'inoculation (*k*), on cherchait tous les moyens de l'éteindre par une méthode prophylactique?

Mais les localités, dans un même pays, sont également à considérer comme causes des événemens qui résultent de la petite vérole, puisqu'elles seules produisent des maladies particulières, et qu'elles préservent de maladies d'une autre espèce (1).

Les lieux maréeageux, les rez-de-chaussée dans les grandes villes, les rues étroites privées de l'action bienfaisante du soleil, les habitations voisines des ateliers, des manufactures, la proximité des boucheries et des tanneries, le voisinage des

(1) Voyez Ramazzinni, maladies des artisans, traduit et enrichi de notes, par M. de Fourcroy, aujourd'hui conseiller d'état.

animaux rassemblés en troupeaux, dont l'influence maligne est attestée par l'espèce de maladie charboneuse et contagieuse à laquelle sont sujets les pâtres peu instruits qui les soignent ; toutes ces circonstances méritent la plus grande attention dans la recherche des causes qui peuvent souvent rendre la petite vérole compliquée et irrégulière.

Mais il existe d'autres considérations également importantes : dans les grandes villes, par exemple, une seule maison resserre souvent un grand nombre de familles indigentes. Si les épidémies moissonnent une plus grande quantité de ces malheureux, et si, dans le moment où il règne une maladie de cette nature, la petite vérole se déclare et devient elle-même épidémique, il n'y a pas de doute qu'alors les résultats n'en soient beaucoup plus fâcheux.

Tout le monde sait encore que c'est au sein des grandes sociétés que ger-

ment toutes les passions humaines, et que là on les voit se développer, dès le plus bas âge, dans le cœur humain. Ce développement rapide que l'on observe au moral comme au physique, et que l'on peut regarder comme l'effet combiné d'une influence mutuelle, doit être apprécié sur-tout dans la petite vérole, qui est une maladie de l'âge où ce développement a lieu.

L'exemple, très-multiplié dans les grandes villes, devient plus puissant; il entraîne et il fait de bonne heure de fortes impressions sur l'esprit des jeunes personnes; il en résulte un développement beaucoup plus précoce du systême cérébral, et de toutes les facultés intellectuelles et sensitives. Les femmes, plus jalouses de conserver leur beauté et plus soigneuses de la parer, sont encore plus esclaves des modes, dont le but est moins la conservation de la santé que l'art ingénieux de décéler aux

yeux des formes aussi gracieuses que belles. Les hommes, qui diffèrent aussi beaucoup par leurs mœurs et par leur éducation, ont une constitution bien plus délicate; leurs jouissances, souvent portées à l'excès, rendent également leur systême nerveux beaucoup plus irritable; et l'on voit enfin que l'homme se rapproche plus de la constitution de la femme, tellement que cet état forme un contraste si remarquable entre les femmes des campagnes et les hommes des grandes villes, que l'on pourrait dire, à cet égard, que ceux-ci, sous différens rapports, deviennent femmes, et que celles-là deviennent hommes.

Le régime de vie, considéré sous tous les rapports de l'hygiène, donnerait des détails qui ne sont pas de notre objet (1); il nous suffit d'exa-

(1) Le régime de vie, par rapport aux conditions des hommes, à leur profes-

miner ici la manière la plus ordinaire de nourrir les enfans (1).

La nourriture mieux choisie et plus apprêtée dans les cuisines des parens riches, flatte davantage l'appétit de leurs enfans, et les engage souvent à se gorger d'alimens qui affoiblissent les organes digestifs, d'où il résulte des sucs trop abondans et de mauvaise qualité, ou l'obésité même, que l'on prend souvent pour de l'embonpoint. Les enfans de parens pauvres peuvent à la vérité, par des raisons contraires, être exposés à d'autres inconvéniens; mais le plus souvent leur nourriture, plus simple et moins abondante, les rend d'une santé beaucoup moins équivoque.

Les circonstances de l'âge présentent plusieurs considérations, les unes relatives à la constitution physique,

---

sion, etc., etc. On doit consulter les Considérations philosophiques de M. Hallé, dans ses leçons d'hygiène.

les autres relatives aux affections morales, différentes dans les différens âges.

Si nous avons remarqué que la crainte pouvait être très-funeste dans un âge plus avancé, nous observerons également que l'espèce de jalousie particulière aux enfans, n'est pas moins funeste à ceux qu'elle domine, et que souvent même elle les conduit à la mort.

Les considérations relatives à la la constitution physique, sont l'objet des démontrations anatomiques, physiologiques, et elles n'en sont que plus évidentes. Ainsi, dans l'enfance, les solides sont d'un tissu plus lâche, plus souple, la peau est plus molle, les parties sont plus mobiles et plus flexibles, les liquides sont plus abondans, la lymphe y domine, elle y est plus douce; toutes les parties du corps sont plus spongieuses, plus mucilagineuses, et le danger des maladies de cet âge n'est souvent que l'effet du

système nerveux plus mobile, et, tout-à-la-fois, plus considérables en proportion des autres systêmes qui constituent l'enfant; toutes choses égales d'ailleurs, ces circonstances rendent cet âge beaucoup plus favorable à une heureuse issue de la petite vérole; mais à l'âge de l'adolescence, il s'est déjà opéré des changemens : les solides ont acquis plus de fermeté, le tissu en est plus dense et plus serré, les liquides sont moins aqueux; ils ont passé par différens degrés de perfectionnement, et ils avancent sans cesse vers la maturité; le sang est plus émathosé, plus oxigéné, le jeu des organes génitoires s'est déjà fait sentir, et les liqueurs ont subi un changement analogue qui s'annonce par un atôme particulier : tous les organes se ressentent de ce changement, ils acquièrent plus de forces, plus d'énergie, le mouvement est plus grand, plus régulier, et il se dégage alors beaucoup plus de calorique....

C'est pourquoi l'adulte est bien plus disposé aux maladies inflammatoires, et les engorgemens à cet âge ont presque tous ce caractère. L'on voit aussi les évacuations accidentelles, à cette époque, être presque toutes sanguines, quand, dans l'enfance, la pluspart sont séreuses. Ces circonstances ne doivent-elles pas avoir la plus grande influence sur la maladie varioleuse, qui se développe plus ordinairement dans l'enfance ou dans l'adolescence? Dans un âge beaucoup plus avancé, les solides ont plus de rigidité et moins d'élasticité, les vaisseaux ont moins de capacité, leurs extrémités s'oblitèrent, le mouvement se concentre et se ralentit, les différens organes ont moins de forces, les fonctions languissent, les sucs sont moins élaborés, les sécrétions se font avec peine, les différentes excrétions sont moins abondantes; il se fait moins de dépuration naturelle, le sang absorbe

moins d'oxigène, il est plus chargé de carbone, d'hydrogène et d'azote; il est donc plus animalisé; l'altération de toutes les parties peut se faire plus rapidement, et devient beaucoup plus sensible. Cet état de choses, qui est une suite ordinaire du cours de la vie, doit rendre et rend en effet la petite vérole souvent mortelle, dans l'âge avancé, par les complications dont ces différentes circonstances la rendent susceptible.

Différence du sexe. La constitution physique de la femme et l'état de gestation dans lequel elle peut se trouver au moment où elle est prise de la petite vérole, sont les seules considérations nécessaires à notre objet.

1°. Par rapport à la constitution physique, les démonstrations anatomiques nous font appercevoir un si grand rapprochement dans les qualités physiques des femmes et des enfans, que nous tomberions nécessairement dans des répétitions par la des-

cription de leurs systêmes respectifs. La constitution physique de la femme peut donc être assimilée à celle des enfans sous plusieurs rapports, sans parler des formes extérieures qui sont plus arrondies et mieux prononcées chez la femme, parce que la graisse est plus ferme et plus abondante dans son tissu cellulaire. Cet état la rend beaucoup moins sujette que l'homme aux maladies inflammatoires, et les engorgemens qui lui arrivent prennent rarement ce caractère. Le systême nerveux, plus mobile, rend les femmes beaucoup plus susceptibles des affections morbifiques qui en dépendent, et l'observation donne encore à cet égard presque le même caractère général dans les maladies des femmes et des enfans.

2°. Par rapport à l'état de gestation, cet état est peut-être la seule circonstance de la vie pendant laquelle les femmes éprouvent un vrai changement dans leur constitution physi-

que, et quoiqu'il ne paraisse que momentané, les grossesses multipliées rendent cependant ce changement beaucoup plus durable et plus marqué. Les femmes, dans l'état de gestation, acquièrent une nouvelle vie ou un nouveau degré de forces vitales ; elles se sentent pour l'ordinaire plus de courage et plus d'ardeur ; elles sont à la vérité sujettes à quelques indispositions particulières et à des goûts variés dépendans de cet état ; mais le plus souvent leur santé se fortifie, et tout leur systême gagne en force et en vigueur. Cette circonstance contribue sans doute à les rendre moins exposées aux maladies régnantes, et s'il leur en arrive dans cet état, elles ont aussi un caractère inflammatoire bien plus prononcé que dans toute autre circonstance (*o*). Ce changement qui arrive dans la constitution des femmes pendant l'état de gestation et après plusieurs grossesses,

doit singulièrement éclairer la nature des maladies auxquelles elles sont sujettes dans les différens périodes de la vie ; il est donc très-important de le connaître. Ce changement d'ailleurs n'est pas moins remarquable dans les femelles de certains animaux, et dans le nombre de ceux qui nous servent d'alimens. Tout le monde sait que les femelles sont d'autant moins estimées qu'elles ont plus souvent donné de leur espèce : les palais délicats savent très-bien distinguer ces différences, et les médecins ne les ignorent pas.

C'est avec raison que le traitement de la petite vérole est mis au rang des causes qui peuvent rendre cette maladie irrégulière, et on lui a dû peut-être trop souvent les fâcheux accidens qui ont résulté de cette maladie. Dans une petite vérole simple, où pour l'ordinaire la nature se suffit à elle-même, si l'art agit par des mains indiscrètes, il est

à craindre que l'on ne dérange le cours régulier de la nature, et qu'on lui fasse prendre une marche opposée.

Dans une petite vérole compliquée et irrégulière, s'il faut diminuer les forces du malade, ou s'il faut les augmenter et les soutenir, et qu'on emploie des moyens contraires, il est évident que l'art devient aussi nuisible qu'il pouvait être utile dans des mains plus habiles.

La constitution médicale régnante a, sur les petites véroles, une influence marquée que personne ne peut révoquer en doute ; il n'y a pas de médecin, pour peu qu'il soit versé dans la pratique, qui n'ait observé cette influence des maladies régnantes et des épidémies, sur la maladie varioleuse ; tellement que cette circonstance change souvent la nature de la fièvre spécifique, et que les accidens qui en résultent ne

peuvent plus être rapportés ni à la petite vérole, ni à la contagion varioleuse. La constitution médicale est ordinairement une suite de l'état de l'atmosphère, ou l'effet des qualités physiques de l'air atmosphérique, et ces deux circonstances étroitement unies ne peuvent donc, quand à notre objet, être considérées séparément. Ainsi une température chaude et humide, un air froid et humide, produisent souvent des maladies du même genre et très-pernicieuses; ainsi, une sécheresse continuelle, accompagnée d'un chaleur très-vive, donnent des fièvres ardentes, et exaspèrent souvent les fièvres bilieuses qui règnent alors. De même le froid excessif produit des fièvres essentielles, asténiques, très-dangereuses, et les variations subites de ces différentes températures ont aussi des effets sensibles sur notre économie, qui se manifestent par des affections de poitrine pleurétique,

catharalles, et par des inflammations locales qui ont également des suites fâcheuses. Si les petites véroles règnent dans ces différentes occasions, elles sont exposées à subir les changemens qui en dépendent, et les accidens qui en résultent peuvent arriver indépendamment même de la petite vérole ; ils ne doivent donc pas toujours être attribués à cette maladie particulière ?

Si l'on peut ajouter encore quelqu'autre circonstance à celles déjà établies, comme causes des différentes espèces de petite vérole, je ne crois pas qu'on puisse, à cet égard, infirmer les vérités qui viennent d'être exposées ; ainsi, les causes et la nature des changemens qu'elles procurent étant bien connues, il reste à examiner quelle doit-être l'issue de ces différentes espèces de petites véroles, et quel est le traitement qui leur convient.

Nous connaissons que les causes

de toutes les espèces de petites véroles sont de différentes natures, et nous les avons divisées en deux genres.

Le premier renferme les causes des différences symptomatiques (ou d'intensité).

Ces causes existent dans la matière variolique contagieuse, plus ou moins abondante, et il résulte, comme nous l'avons prouvé, de son action sur un sujet sain et bien constitué, ou une petite vérole simple discrète, ou une petite vérole simple confluente. Chacune de ces petites véroles se termine le plus ordinairement en santé par les seules forces de la nature; celles confluentes, cependant, exigent plus de soins et doivent fixer davantage l'attention des médecins.

Le deuxième genre renferme toutes les causes établies sous le titre légitime de causes des différences essentielles.

Ces causes sont les passions, la

différence

différence du tempérament, les dispositions du sujet, etc; et il resulte de leur influence, sur un sujet variolé ou infecté de la contagion variolique, une petite vérole *discrète irrégulière*, ou une petite vérole *confluente irrégulière*. Chacune de ces petites véroles, compliquées d'une fièvre essentielle, différente de celle spécifique, se terminera suivant la nature particulière de la complication, et la mort sera d'autant plus à redouter que la petite vérole sera confluente; circonstance qui, sans doute, exige toute la sagacité d'un médecin éclairé.

Ces deux genres de causes nous donnent toutes les petites véroles connues et décrites par les différens auteurs.

Ainsi, le premier genre produit toutes les petites véroles discrètes ou confluentes, simples et régulières, décrites sous ces différens titres;

elles composent le premier ordre des petites véroles.

De même, le deuxième genre produit toutes les petites véroles compliquées et irrégulières, décrites sous différentes dénominations, telles que les petites véroles putrides, malignes, pourprées, scorbutiques, cristalines, miliaires, etc., etc. Elles composent le deuxième ordre des petites véroles.

C'est après avoir considéré les maladies varioleuses, leurs différentes espèces et leurs causes suivant la méthode naturelle, que j'ai cru pouvoir diviser toutes les petites véroles en deux ordres, non pas seulement par le nombre des pustules, comme la plupart des nosologistes l'ont déjà fait; mais encore d'après la nature de la fièvre essentielle qui accompagne ou qui complique cette maladie. Cette division, qui ne conviendrait peut-être pas dans un système général de nosographie, nous

paraît très-convenable dans un traité particulier de la petite vérole, puisqu'il est beaucoup plus facile par ce procédé de distinguer dans la pratique les petites véroles discrètes ou confluentes simples, de celles irrégulières et compliquées, et de leur appliquer un traitement convenable. Si donc l'on suppose acquises toutes les connaissances nécessaires à cet effet, le médecin procède de la manière suivante pour distinguer une maladie de ce genre la plus compliquée; il décompose par la pensée la maladie qu'il observe, et il classe dans son esprit tout ce qui appartient à chaque espèce, pour les réunir ensuite dans l'ordre le plus conforme à celle qu'il examine, en recomposant, pour ainsi dire, une maladie semblable : c'est ainsi qu'il acquiert des idées plus exactes, et cet examen, fait avec discernement, le met dans le cas de juger plus sainement et de traiter plus sûre-

ment la petite vérole la plus compliquée dont la nature sera bien connue. Baglivi s'explique ainsi dans ses Œuvres : « *Qui bene judicat* » *bene curat* » (Baglivi, *opera*).

Ces considérations sur la petite vérole ne prouvent-elles pas que cette maladie est l'effet d'une contagion particulière, et qu'elle est bénigne de sa nature ? ne prouvent-elles pas également que les accidens qui en résultent sont l'effet des causes mentionnées qui donnent lieu aux différentes complications de la petite vérole, comme à beaucoup de maladies essentielles qui produisent les mêmes accidens ? De-là n'apperçoit-on pas les moyens de rendre la petite vérole plus souvent bénigne, et même de rendre cette maladie beaucoup moins commune, en éloignant, s'il est possible, les causes ? enfin n'apperçoit-on pas encore la possibilité de faire disparaître la petite vérole de nos climats ? Déjà

le traitement plus méthodique suivi par les médecins les plus distingués donne des résultats beaucoup plus satisfaisans. Mais ce n'est pas sans doute tout ce que la société a droit d'attendre des progrès de la science et des efforts de l'art ; il faut chercher encore à détruire la contagion et à préserver, autant qu'il est possible, de cette maladie. Si je ne m'abuse, les moyens d'y parvenir semblent être une conséquence naturelle des principes établis jusqu'ici. Le développement de ces moyens pourrait être l'objet d'un autre examen proposé en forme de méthode prophylactique ou préservative de la contagion varioleuse. Dans cet examen, en exposant le traitement des différentes espèces de petites véroles que des observations particulières et que l'expérience des médecins les plus distingués ont confirmé, nous déterminerions les différens cas où il sera applicable, et nous détermine-

rions également une marche nouvelle à suivre pour la pratique de l'inoculation, qui ne serait tolérée que dans quelques cas particuliers ; ensuite il serait convenu et arrêté de ne plus mettre ce moyen en usage.

Je vais terminer enfin par le tableau analytique que j'ai annoncé. Les causes divisées en deux genres, les différentes espèces de petites véroles divisées en deux ordres, et leur traitement annoncé, basé sur ces différentes divisions, seront exposés dans ce tableau. Mais en procédant par la méthode de l'analyse, je crois avoir marqué tout à-la-fois et ce que la nature dans ses différentes opérations développe aux yeux d'un médecin observateur, et ce qu'il fait lui-même dans ses moyens de guérir. Quelle que soit donc la forme nouvelle sous laquelle sont présentées ces idées, si elles sont l'expression des faits observés, si elles détruisent des préju-

TABLEAU ANALYTIQUE DE LA PETITE VÉROLE.

LIEU NATAL DE LA PETITE VÉROLE.

ÉTHIOPIE. . . . .

- Les médecins ont disputé long-temps sur le lieu de l'origine connue de la petite vérole, et ils ne se sont accordés sur son histoire, que depuis les recherches du docteur Méad, qui a démontré que l'Éthiopie a été le berceau de cette maladie.
  - Elle fut connue en Arabie dans le sixième siècle, en Europe dans le douzième siècle, et en Amérique dans le quatorzième siècle.

NATURE DE LA PETITE VÉROLE ESSENTIELLE.

La petite vérole essentielle simple est de nature inflammatoire. . . .

- « On peut juger, dit Sydenham, qu'elle consiste » essentiellement dans une » inflammation du sang et » des autres humeurs ».
  - Il avait paru difficile jusqu'à présent de déterminer la nature de la petite vérole, parce qu'elle est susceptible de différentes complications; mais la méthode analytique a levé toutes les difficultés à cet égard.

CAUSES DES PETITES VÉROLES.

Elles ne forment qu'un seul ordre.

ORDRE.

La contagion varioleuse ou la matière variolique appliquée à l'économie animale.

- Est la cause commune des petites véroles; mais celles-ci présentent où des différences symptomatiques, ou des différences essentielles, et les causes de ces différences sont divisées en deux genres.
  - **GENRE PREMIER.** Causes des différences symtomatiques.
    - Elles consistent dans la quantité de matière variolique appliquée à l'économie animale, relative aux forces du sujet.
  - **GENRE SECOND.** Causes des différences essentielles.
    - Elles consistent dans les passions, la différence des tempéramens, les dispositions du sujet, les lieux habités, le régime de vie, la différence d'âge, de sexe, le traitement, l'état de l'atmosphère, et la constitution médicale régulière.

DIVISION DES PETITES VÉROLES.

La famille des petites véroles est nombreuse; elle se divise naturellement en deux ordres.

ORDRE PREMIER.

Les petites véroles du premier ordre ne présentent que des différences symptomatiques.

Caractère de l'ordre.

Toutes les petites véroles de cet ordre sont accompagnées d'une fièvre essentielle spécifique, qui se développe cependant avec des symptômes variés.

- Leur cause est du premier genre.
- Cet ordre renferme toutes les petites véroles simples régulières, et nous en connaissons deux genres.
  - **GENRE PREMIER.** Il comprend toutes les petites véroles discrètes, simples et régulières.
  - **GENRE SECOND.** Il comprend toutes les petites véroles confluentes simples et régulières.
  - Les deux genres du premier ordre renferment toutes les petites véroles connues sous le titre de simples et régulières.
    - Chaque genre se divise en plusieurs espèces.

ORDRE SECOND.

Les petites véroles du second ordre présentent des différences essentielles.

Caractère de l'ordre.

Toutes les petites véroles du second ordre sont accompagnées ou compliquées d'une fièvre essentiellement différente de celle spécifique, qui, bien loin de favoriser les différens temps de cette maladie, en pervertit l'ordre et la marche naturels.

- Leur cause est du deuxième genre.
- Cet ordre renferme toutes les petites véroles compliquées et irrégulières, et nous en connaissons également deux genres.
  - **GENRE PREMIER.** Il comprend toutes les petites véroles discrètes, compliquées et irrégulières.
  - **GENRE SECOND.** Il comprend toutes les petites véroles confluentes compliquées et irrégulières.
    - Chaque genre peut encore se diviser en plusieurs espèces.

Nota. « Les deux genres du second ordre ren» ferment toutes les petites véroles décrites sous dif» férentes dénominations malignes, scorbutiques, etc. » (*Voyez* Sauvage.)

TRAITEMENT DES PETITES VÉROLES.

Le traitement des petites véroles se divise en deux ordres.

ORDRE PREMIER.

Traitement essentiel; il forme deux sections.

- **Iere SECTION.** Elle comprend le traitement essentiel qui appartient aux petites véroles simples et régulières.
  - Ce traitement consiste dans l'usage des boissons légères, délayantes et rafraîchissantes, suivant l'indication de la soif et de la chaleur qui existent; car la nature se suffit à elle-même.
    - Le deuxième genre de cet ordre exige quelquefois plus de soins.
- **IIème SECTION.** Elle comprend le traitement essentiel des petites véroles irrégulières et compliquées de fièvres d'une nature particulière.
  - Ce traitement consiste dans l'emploi des moyens qui conviennent à l'espèce particulière de fièvre dont la petite vérole est compliquée, avec les modifications que les circonstances présentent exigent (1).
    - La nature dans cet ordre de petites véroles, ne peut se suffire à elle-même.

ORDRE SECOND.

Traitement symptomatique, ou traitement des symptômes.

- Ce traitement consiste dans l'emploi des moyens propres à calmer promptement certains symptômes qui peuvent avoir des suites fâcheuses. Ces moyens sont de différentes natures, et ils seront choisis suivant l'indication particulière du traitement essentiel; c'est pourquoi ce traitement appartient aux deux ordres de petites véroles, et il doit toujours être combiné avec le traitement essentiel. (2)

---

(1) « Quand la maladie (la petite vérole) était accompagnée de malignité, l'usage des acides et du » quinquina était nécessaire. En un mot, on traita ces maladies à-peu-près de la même manière que » dans les *fièvres malignes*, avec les différences que les circonstances présentes demandaient qu'on y » apportât ». (*Voyez* Monro, tome II, Maladies des armées, p. 437.)

(2) Exemple : les mouvemens convulsifs etc., sont un accident ou symptôme qui se manifeste souvent dans les petites véroles. L'indication de calmer ce symptôme se présente d'abord, et en suivant cette première indication par le traitement des symptômes, tous les anti-spasmodiques peuvent s'offrir pour la remplir; mais le traitement essentiel connu, nous indiquera plus sûrement le choix de ces moyens. Ainsi il n'est pas indifférent, dans plusieurs cas de cette espèce, d'employer à cet effet la liqueur de Sydenham, ou le sirop diacode, etc. La saignée et les vésicatoires sont quelquefois les meilleurs moyens dans les cas de cette espèce. (*Voyez* Sydenham.)



gés reçus, et si elles ont l'avantage de favoriser l'étude des maladies varioleuses, elles ne seront pas inutiles; car, en facilitant la connaissance d'une maladie, qui n'est aussi funeste que parce qu'elle est trop souvent méconnue dans ses complications, cette méthode rendra le traitement beaucoup plus certain, puisqu'il est reçu en médecine que la difficulté de la cure est le plus souvent dans l'ignorance de la nature des maladies (*n*).

Les différentes divisions recueillies dans ce tableau, ne doivent-elles pas être regardées tout-à-la-fois comme l'apperçu d'une vérité puisée dans la nature, et comme le résultat de la conduite pratique des médecins les plus consommés, puisque, soit que pénétrés de la méthode analytique, les uns en fassent l'application avec connaissance, ou que, par l'habitude d'observer et d'agir en conséquence, elle soit devenue si familière aux autres, qu'ils ne pren-

nent pas même le tems de s'en rendre raison, tous procédent également par cette méthode ?

Ainsi les petites véroles simples et régulières, qui forment le premier ordre, sont très-bien connues; et leur cure, abandonnée le plus souvent aux soins de la nature, permet d'en observer plus facilement la marche. De même les petites véroles compliquées et irrégulières, qui forment le deuxième ordre, sont parfaitement bien distinguées; mais leur cure réclame tous les secours de l'art, et le médecin, en imitant la nature, cherche à lui faire reprendre une marche plus simple et plus régulière.

Dans ce dernier cas, le traitement doit être le même que celui qui appartient aux fièvres essentielles qui compliquent la petite vérole, avec les modifications que les circonstances exigent; et cette vérité, démontrée par le simple raisonnement, est également confirmée par l'expérience.

Car une petite vérole simple se termine en santé, le plus souvent par les seules forces de la nature, et les fièvres essentielles, putrides, malignes, etc. etc., avec lesquelles la petite vérole peut être compliquée, réclament nécessairement les secours de l'art. Or, puisque ces fièvres demandent les secours de la médecine, et que les petites véroles simples n'en exigent pas, il est évident que les petites véroles, dans une complication de cette nature, doivent exiger les mêmes secours, avec les seules différences que les circonstances présentes demandent qu'on y apporte, selon les expressions du docteur Monro.

Le traitement d'une petite vérole compliquée est nécessairement plus composé; il sera donc utile de joindre aux moyens pris dans le traitement essentiel, ceux du traitement symptomatique, souvent même il est avantageux de les combiner

ensemble pour obtenir tous les succès désirés.

S'il arrive, par exemple, ou des convulsions ou de l'insomnie, et si le malade est trop agité, ce qui rend quelquefois l'éruption des pustules trop confuse et difficile, alors les calmans recommandés par Sydenham, trouveront souvent ici leur place; ils feront partie du traitement symptomatique, et ils seront choisis parmi ceux qui échauffent ou parmi ceux qui raffraîchissent, en suivant toujours l'indication du traitement essentiel. Dans quelques cas, la saignée est souvent le meilleur moyen, etc.... S'il arrivait encore une diarrhée trop abondante dans le cours de la maladie et dans la période de la petite vérole, où cette évacuation est d'un prognostic fâcheux, comme dans les premiers jours de son invasion, ce symptôme, qui indique une dégénérescence rapide des liquides, et une irritabilité

augmentée du canal intestinal, sera combattu avantageusement par les adoucissans et les calmans unis aux anti-septiques. C'est alors, sans doute, que l'usage du lait dans la petite vérole, recommandé par plusieurs savans médecins, peut devenir très-utile; mais s'il était nécessaire d'exciter la peau pour attirer à la surface et y fixer des matières nuisibles qui se portent sur des organes essentiels à la vie, et qui en pervertissent les fonctions, alors, dans cette circonstance, les vésicans et les rubéfians ont été plus d'une fois d'un très-grand secours. Enfin, si faute d'action, le systême cutané ou le systême cellulaire sous-cutané restaient trop long-tems distendus par le long séjour dans ces parties d'une sérosité abondante, qui, en affoiblissant l'individu, le menacerait d'une espèce de cachexie varioleuse; alors, dis-je, l'action d'une éponge imprégnée d'eau tiède, et

suivie de frictions sèches à une douce température, sont des moyens que j'ai employés avec beaucoup de succès dans des cas de cette espèce qui semblaient désespérés.

Il est vrai que ces idées, pour être d'une utilité générale, exigent un développement qui les rende peut-être plus intelligibles et plus faciles à être mises en pratique; mais ce développement ne remplirait pas mes vues, s'ils ne renfermait pas tout-à-la-fois les principes de la méthode prophylactique ou préservative de la contagion varioleuse que je cherche à établir; c'est pourquoi je renvoie à cet ouvrage, dont je m'occupe et que je désire terminer, pour y voir tout ce qui peut éclairer les conséquences que l'on doit tirer des principes établis dans celui-ci, qui devait nécessairement précéder.

Il a suffi d'avoir établi jusqu'ici, 1°. que les médecins et les historiens naturalistes s'accordent à regarder

l'Ethiopie comme le lieu de l'origine connue de la petite vérole, et conséquemment qu'elle doit être regardée comme une maladie endémique du pays dont elle est originaire.

2°. Que la petite vérole ne s'acquière que par contagion, et que la contagion varioleuse est contenue dans la matière variolique émanée des corps infectés de cette maladie, ou qu'elle est cette matière même dont les propriétés se conservent beaucoup plus long-tems, et se transportent beaucoup plus loin par son adhérence aux objets de contact, que par l'air dans lequel elle est répandue.

3°. Que la quantité de matière variolique absorbée donne la raison de la différence qui existe entre les petites véroles discrètes simples et celles confluentes simples; que cette matière, dans les mêmes circonstances données, produit presque toujours une maladie semblable.

4°. Que le principe inné de la petite vérole est une de ces chimères qui n'ont pas besoin d'être combattues, d'après les preuves acquises sur sa propagation et sur son origine.

5°. Enfin, que les petites véroles irrégulières et compliquées sont toujours l'effet des causes dont j'ai parlé, et que les accidens qui en résultent doivent leur être attribués comme à des causes de maladies, d'où résultent souvent les mêmes accidens, lors même qu'il n'y a pas complication de petites véroles.

Mais ces vérités une fois reçues, les divisions que nous avons établies ne se présentent-elles pas naturellement? et la possibilité de détruire la contagion varioleuse ne se fait-elle pas également appercevoir? Telles sont les connaissances préliminaires que j'ai cru devoir rendre publiques (1), avant de traiter plus par-

(1) Ce n'est point pour les gens de l'art

ticulièrement du traitement de la petite vérole, et des moyens de préserver de cette maladie, étant bien pénétré de cette pensée de Celse : « *Cujus rei, non est certa notitia,* » *remedium certum reperire non* » *potest* ».

---

que ces connaissances sont rendues publiques, et si elles apprennent quelques choses aux uns, je suis bien persuadé que la plus part ne les ignorent pas.

NOTES.

(*a*) Tout le monde connaît la distinction des petites véroles en discrètes et confluentes. Les pustules plus petites, plus nombreuses et plus rapprochées, ne laissent entre elles aucun intervalle dans les confluentes. Dans celles discrètes, au contraire, les pustules, communément plus grosses, laissent entre elles plus ou moins d'intervalles. Il n'y a pas de médecins qui n'avouent cependant que la nature n'établit pas cette ligne de démarcation de manière à rendre le passage d'une petite vérole discrète à une confluente toujours bien marqué ; car ce passage se fait souvent aussi par des nuances peu sensibles ; c'est pourquoi il est difficile de déterminer dans la série des petites véroles le point où s'arrêtent les discrètes et celui où commencent les confluentes. Nous n'avons pas besoin, il est vrai, de cette précision pour bien traiter les petites véroles. On pourrait donc, à la rigueur, distinguer des petites véroles moyennes entre les discrètes et les con-

fluentes ; mais sans rien innover à cet égard, nous observerons seulement que dans la série des petites véroles simples et régulières, la variété des symptômes est presque toujours la suite du nombre des pustules, et de l'ordre successif dans lequel elles croissent et décroissent; car plus le nombre de ces pustules est grand, et plus les symptômes périodiques de leur développement seront prolongés. Nous observerons encore à cet égard qu'il n'y a point de distinction plus utile que la division générale des petites véroles *en simples régulières* et en *compliquées irrégulières*, dont nous formons deux ordres.

(*b*) Les maladies qui se prennent par contagion, sont presque toujours le domaine des personnes affoiblies par des causes morales ou physiques : de-là l'axiôme vulgaire fondé sur l'expérience : *Celui qui craint une maladie de nature contagieuse, en est plus sûrement atteint.* Cet adage que tout le monde connaît, est sur-tout applicable aux maladies contagieuses, parce que l'effet de la crainte est de diminuer l'énergie vitale, et d'augmenter, par cette raison, l'activité de la contagion.... M. Bosquillon, dans Cullen, donne des notes précieuses à cet égard.

« Les contagions sont des vapeurs qui
» s'élèvent directement ou originaire-
» ment du corps de l'homme attaqué
» d'une maladie particulière, et qui
» excitent le même genre de maladie chez
» ceux qui sont exposés à leur action ».
(Cullen, Elémens de Médecine, art. 78.)

« Le corps de l'homme est particuliè-
» rement sujet à être infecté des conta-
» gions, lorsqu'il est affoibli d'une ma-
» nière quelconque ». (Ibid. art. 679.)

(*c*) Les passions troublent l'imagination et le cours du fluide nerveux; de-là résulte l'atonie des parties, et cet effet est quelquefois très-prompt. On a souvent observé que l'appétit des plaisirs et celui de satisfaire les premiers besoins, ont cessé tout-à-coup par le souvenir de quelques idées désagréables, ou par l'événement de choses qui procurent beaucoup de peine ou beaucoup de plaisir.

«. Les passions de l'ame sont une cause
» puissante de foiblesse. Plus la distension
» est considérable, plus l'état d'affaisse-
» ment qui succède est grand ». (Note de
M. Bosquillon dans Cullen, art. 554)

(*d*) *Nota*. M. Peyrilhe, dans l'histoire de la chirurgie, tome II, p. 155, est une autorité que j'interpelle, etc. —— M.

Leroux, dans les Mémoires de Médecine, p. 60.

(*e*) S'il était possible de citer les observations de toutes les maladies qui s'acquièrent par le contact d'une matière spécifique, il serait curieux de voir jusqu'à quel degré de force les symptômes vénériens sont susceptibles de parvenir par la quantité de la matière siphylitique, appliquée sur différentes surfaces, et absorbée dans l'économie animale; mais il est impossible, à cet égard, de parvenir à une précision mathématique. Les effets plus considérables qui résultent dans ces circonstances ne peuvent cependant pas être révoqués en doute, d'après les autorités que nous venons de citer; et la maladie varioleuse est peut-être une des maladies de ce genre sur qui la force de contagion doit se faire appercevoir davantage dans ses effets, puisqu'elle est une des plus susceptibles de variétés dans l'intensité de la fièvre et la force des symptômes.

(*f*) « Mais le virus de la petite vérole » ne peut être qu'un dans sa nature et » dans les effets qui doivent en résulter; » car jamais l'effet n'est plus étendu que » sa cause, proprement dite : c'est une vé-

» rité de tous les tems ». (Undervood, maladie des enfans, p. 322.)

(*g*) Démontrer la bénignité naturelle de la petite vérole, par des autorités respectables en médecine et par nombre d'observations, c'est assez faire connaitre la nécessité de regarder cette maladie régnante comme exempte de danger en elle-même; il serait tems enfin que l'on s'accoutumât à la voir sans effroi, puisque c'est un des moyens le plus sûr, dans nos climats, de la conserver avec son caractère simple et régulier. L'utilité publique nous fait un devoir d'être l'apôtre de cette doctrine, et il n'y a pas de médecin qui ne la professe.

« Que peut-on conclure de ces faits ?
» que la petite vérole n'est jamais mor-
» telle par elle-même, à moins que les cir-
» constances de la saison, de la tempéra-
» ture, du local, de la qualité des hu-
« meurs individuelles, de maladies diffé-
» rentes, actuelles ou antécédentes, etc.,
» ne la rendent telle ». (*Voyez* Undervood (p. 323.)

(*h*) La connaissance des tempéramens s'acquière par l'habitude d'observer la manière d'être individuelle; c'est-à-dire, les différens systèmes de notre économie;

leurs proportions et leurs rapports respectifs avec les propriétés qui en découlent au moral comme au physique. Comparer cette manière d'être dans plusieurs individus, et appercevoir la différence qui les caractérise dans leurs qualités morales et physiques, c'est juger que ces individus ne sont pas de même tempérament, et que les mêmes objets qui agissent sur eux ne produisent pas chez tous les mêmes sensations. Mais appercevoir la même manière d'être dans un grand nombre d'individus, et observer les mêmes résultats dans leurs facultés morales et physiques, c'est juger que ces individus sont de même tempérament.

Décrire ensuite, d'une manière exacte, les caractères indicatifs de ce tempérament, c'est déterminer le genre auquel appartiennent, comme autant d'espèces du même genre, tous les individus qui en réunissent les caractères principaux.

L'esprit d'observation particulier aux médecins praticiens, peut les rendre capables de faire cette classification, chacun pour leur propre compte et pour leur usage; mais classer tous les tempéramens en espèces, en genres et en ordres, et en faire un corps de doctrine basé sur des

qualités invariables, ce serait un travail digne des plus grands maîtres. Dans son cours d'hygiène, M. Hallé indique la marche à suivre à cet égard, et nous regretterons, sans doute, que ce savant médecin ne termine pas ce travail.

(*i*) « Elle fait (la petite vérole) beau-» coup de ravages chez les scorbutiques, » les pulmoniques, les galeux, les dar-» treux, les bilieux, les hipocondriaques, » les femmes enceintes ou réglées avec » excès, et chez tous ceux qui ont le sang » âcre, de quelqu'espèce que soit l'âcri-» monie ». (Cantwet, tableau de la petite vérole, p. 15.)

(*k*) M. Antoine Petit, dans le rapport que nous avons déjà cité, regarde l'inoculation comme le moyen le plus propre à arrêter les progrès de la contagion. « L'inoculation, dit-il, est évidemment le « moyen le plus sûr pour arrêter la con-« tagion, et peut-être à la fin anéantir « tout-à-fait la petite vérole dans nos cli-« mats ». Cette assertion d'un homme de mérite, dont nous respectons la mémoire, ne saurait cependant nous convaincre. Nous pensons qu'il est possible d'anéantir la contagion varioleuse dans nos climats; mais nous sommes bien éloi-

gné d'admettre l'inoculation comme le *moyen le plus sûr* pour y parvenir.

M. Lamazière, médecin à Poitiers, d'un mérite connu, me communique, dans le moment où cet ouvrage est sous presse, une note sur l'épidémie de la petite vérole qui a regné un an entier dans cette ville : je l'insère ici avec d'autant plus de plaisir, que les observations de ce médecin confirment, en partie, l'opinion que j'ai établie.

« La petite vérole, dit-il, a commencé » à se manifester à Poitiers en septembre » 1799 (1); elle n'a pas été fréquente ni » dans ce mois, ni dans les deux suivants; » mais en décembre (2), elle est devenue » la maladie dominante, et a continué de » l'être jusqu'à la fin d'août 1800 (3); alors » elle a commencé à diminuer, et a fini à » la fin d'octobre (4); de manière que je » ne connais plus personne qui en soit at- » teint. On voit par cet exposé que cette » maladie a été aussi fréquente pendant les » chaleurs que dans un autre tems.

(1) Vendémiaire an 8.
(2) Frimaire an 8.
(3) Fructidor an 8.
(4) Brumaire an 9.

« On fait observer, continue le même » médecin, qu'au mois d'avril (5), la ma- » ladie paraissait vouloir se relâcher ; mais » deux médecins ayant inoculé plusieurs » enfans en ville, dans ce tems, la maladie » fit de nouveaux progrès, et se multiplia » beaucoup, ce qui a continué jusqu'en » août (6).

» En général, continue toujours M. La- » mazière, la petite vérole a été discrète » et de bonne espèces, et quoiqu'il ait péri » beaucoup d'enfans, on doit plutôt l'im- » puter à la négligence des pères et mères » de faire appeler le médecin, et au mau- » vais régime qu'ils faisaient observer à leurs » malades, qu'à la maladie elle-même ; car » ceux qui ont été bien traités dès le com- » mencement, et qui ont observé un ré- » gime convenable, ont tous guéri ».

N'a-t-on point éxagéré trop souvent le nombre des morts par suite de la petite vérole naturelle ou spontanée ? et cette erreur n'a-t-elle point contribué à augmenter le danger de cette maladie, en répandant l'allarme quand il régne des épidémies de cette nature ?

---

(5) Germinal an 8.

(6) Fructidor an 8.

Je viens de communiquer à mes collègues, les officiers de santé nommés pour constater les décès dans le onzième arrondissement de Paris, un projet que nous avons présenté à la mairie dudit arrondissement. S'il est approuvé et s'il est adopté par tous ceux qui sont chargés de remplir les mêmes fonctions dans les différens arrondissemens de cette villé, l'une des plus peuplées de l'Europe, nous pourrons offrir, à la fin de chaque année, un résultat des maladies présumées dont la mort aura été la terminaison, avec les circonstances de l'âge, du sexe, etc.; et la petite vérole, dont il reste des caractères indélébiles, même après le décès, échappera d'autant moins à nos recherches.

Je ne crains pas de rien hasarder en assurant que la science de la médecine étendrait beaucoup ses limites par l'exécution d'un tel projet, et que l'avantage qui en résulterait tournerait nécessairement au profit de l'humanité.

(*l*) « Elle est en général, (la petite vé-
» role) plus bénigne dans les campagnes
» que dans les villes, chez les pauvres
» que chez les riches, dans la première
» jeunesse que dans les adultes et ceux

» qui sont avancés en âge; *chez ceux qui*
» *vivent frugalement que chez les personnes*
» *qui se nourrissent le plus délicatement*
» *ou font bonne chère* ».

(*m*) (*Voyez* la note *i*)

(*n*) « La cure d'une maladie quelconque
» dépend de la connaissance exacte qu'on
» peut avoir du caractère même du mal ».

F I N.

ERRATA.

Page 8, ligne 11, prêta, lisez *prêtât.*
Page 10, lignes 7 et 8, mallade, lisez *malade.*
Page 12, lignes 11 et 12, concourre, lisez *concourt.*
Page 21, ligne 12, pratiqué, lisez: *pratique.*
Page 24, l. 19, que plusieurs, l. *ainsi* que plusieurs.
Page 25, ligne 4, Cellen, lisez : *Cullen.*
Page 26, l. 22 et 23, ne peut pas, l. ne *put* pas.
Page 27, ligne 6, cruptives, lisez *éruptives.*
Page 32, ligne 25, Bœrshaave, lisez *Boerrhaave.*
Idem, Sthol, lisez *Stoll.*
Page 35, note, dernière ligne, Maut-Petit, lisez *M. Ant. Petit.*
Page 39, note, l. 6, robutte, l. *robuste.*
Page 44, dernière ligne, Foutana, lisez *Fontana.*
Page 48, ligne 7, Wamerdam, l. *Swammerdam.*
Page 57, ligne 12, (*g*), voyez la note (*f*).
Page 60, ligne 10, caractérise, lisez *caractérisent.*
Page 63, ligne 12, (Augeo sténique), lisez, (*Angioténique.*)
Page 64, ligne 4, des, lisez *de.*
Page 65, l. 24, ne dérange, lisez *ne dérangent.*
Page 67, ligne 1, (*h*). La note est supprimée.
Ibid, voyez la note p. 3, lisez voyez la note (*c*)
Page 69, ligne 17, (*k*), voyez note (*g*).
Page 70, ligne 3, observations, lisez *observation.*
Page 73, lignes 14 et 15, lisez *je prononçai.*
Page 74, l. 16, que j'ai mis, lisez *que je mis.*
Page 76, ligne 25, n'en auraient, lisez n'en *aurait.*
Page 78, l. 2 et 3, diagnosti que, l. *diagnostique.*
Ibid, ligne 19, (*k*). lisez (*h*).
P. 79, l. 11, (*l*), lisez (*i*).
P. 80, l. 1, forma, lisez *formas*, l. 3, acquis, lisez *aquis.*
P. 81, l. 4, (*m*), lisez (*k*).
P. 91, l. 22, (*o*), lisez (*m*).
P. 93, l. 3, lui fasse, lisez *ne lui fasse.*
P. 95, l. 1, catharalles, lisez *catarrhales.*
Idem, l. 25, nous connaissons, lisez *nous savons.*

Les rives, les valons, et ces forêts antiques
Répètent les accords de leurs hymnes civiques :
C'est toi, fille des cieux, sensible humanité,
Qui ramenes ici la douce égalité.

Quels heureux changement ! l'erreur va disparoître,
La vertu va régner, et les mœurs vont renaître :
Ces affreux préjugés, dignes soutiens des rois,
Tomberont sous les coups des loix.
O ! puissent quelque jour nos frères de l'Afrique
Chanter paisiblement cet auguste cantique :
C'est toi, fille des cieux, sensible humanité,
Qui ramenes ici la douce égalité !

En se réjouissant du bonheur d'être mères,
Nos filles béniront leurs enfans et leurs pères ;
Sur le sein maternel, nos fils, d'un doux sommeil,

1
Gage sacré de nos
Quand mes soins
fance,
Dieux ! m'écriois-je
jours ;
Son bonheur est
Réveille-toi, &c.

Mais tu reviens des
Consoler mon a
Ton sang me dit : m
Ton fils mourant
Réveille-toi, &c.

A ma douleur pardo
Elle ne te fait pas
Laisse couler quelque
Mon cœur les doi
Réveille-toi, &c.

Que ma patrie é
Je suis Républicain
La liberté va me pay
Et consolera ma
Réveille-toi, &c.

Par le cit.
Bureaux

Que c'est un don bien dangereux
Lorsqu'un tyran la donne.

Par la Corretterie.

SERMENT

De deux esclaves, avant d'aller combattre pour la liberté.

Air : *De la Carmagnole.*

Nous voulons vivre époux amans,
Grand être reçois nos serment !
La liberté va nous armer,
Nous n'avons qu'un jour pour aimer.
Peut être en ce lieu-ci
Mourrons-nous aujourd'hui.
Dansons la carmagnole,

2

TTE

GEORGETTE.

nnu.

l'avouera,
iches écloses,
pine est là,
éférer la rose. *bis.*
cha l'embarras ; *b.*
usplaît guère :
qu'on n'a pas,
cesse de plaire.

choisir
oisinage ;